



Assemblée générale

Soixante-douzième session

16^e séance plénière

Vendredi 22 septembre 2017, à 12 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

*En l'absence du Président, M. Sauer (Finlande),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à midi.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

**Allocution de M. Allen Michael Chastanet,
Premier Ministre et Ministre des finances, de
la croissance économique, de la création d'emplois,
des affaires étrangères et de la fonction
publique de Sainte-Lucie**

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie.

*M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre
et Ministre des finances, de la croissance écono-
mique, de la création d'emplois, des affaires étran-
gères et de la fonction publique de Sainte-Lucie est
escorté à la tribune.*

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre et Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de

Sainte-Lucie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Chastanet (Sainte-Lucie) (parle en anglais) :
Sainte-Lucie félicite M. Miroslav Lajčák de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et l'assure du plein appui et de l'entière coopération de notre délégation au cours de son mandat.

Nous remercions son prédécesseur, S. E. l'Am-
bassadeur Peter Thomson, des Fidji, pour sa direction avisée des travaux de l'Assemblée au cours de l'an-
née écoulée.

Pour les petits États insulaires comme le mien dans la région des Caraïbes, la promesse de l'ONU est mise à l'épreuve, aujourd'hui plus que jamais. Le monde connaît des changements extraordinaires à un rythme effréné – des changements qui modifient la manière dont nous vivons et la façon dont nous travaillons, qui altèrent notre planète et la nature même de la paix et de la sécurité.

Je suis arrivé à New York en début de semaine après être allé constater de visu les ravages provoqués par l'ouragan Irma sur les îles des Caraïbes, et pendant toute la semaine, j'ai été engagé dans des discussions qui ont porté sur les efforts de relèvement de la région. J'ai également observé, de loin et le cœur lourd, les nouvelles destructions infligées à ma région – l'ouragan Maria frappant d'un coup les îles sœurs de la Dominique et de Porto Rico, faisant de nombreuses victimes et

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29717(F)



Document adapté

Merci de recycler



causant à ces îles des centaines de millions – voire de milliards – de dollars de dégâts.

J'ai également écouté avec consternation le silence de beaucoup et le manque de reconnaissance par d'autre de la crise qui frappe notre région. Cela me fait craindre que nous sommes peut-être seuls pour tracer notre propre voie à suivre pour notre région. Bien que d'aucuns continuent d'avoir des doutes et de nier les évaluations de la science, il est impossible d'éviter la réalité des changements climatiques. En moins d'un mois, la Dominique, Antigua-et-Barbuda les Bahamas, Cuba, les Îles Vierges britanniques, Anguilla, Saint-Barthélémy, Saint John, Saint Thomas, les îles Turques et Caïques, Saint-Martin (partie néerlandaise) et Saint-Martin ont toutes été victimes des ravages d'ouragans qui ont laissé dans leur sillage la mort et la désolation. Je peux également y ajouter la Floride et le Texas. L'impact n'a fait aucune discrimination.

Nous devons reconnaître que les petits États insulaires en développement n'ont cessé d'avertir la communauté internationale que le fait de ne pas répondre de manière adéquate aux changements climatiques trahirait nos enfants et condamnerait les générations futures à un malheur certain. J'ose dire que nous n'avons plus le luxe de rester silencieux sur cette question. Nous devons agir maintenant. Il n'y a pas de solution diplomatique aux effets des catastrophes naturelles. Ce qu'il faut, c'est une action concrète. L'avenir, c'est maintenant, et les défis sont considérables. Ce qui est en passe de devenir la nouvelle norme est l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes, qui exigent de nous des solutions réelles en temps réel. Nous ne pouvons plus dépendre des anciens mécanismes et de leur lourde bureaucratie qui retardent ou restreignent l'aptitude d'une nation à protéger ses citoyens en période de crise et ralentissent les efforts de reconstruction.

Je rappelle à toutes les personnes ici présentes que, Sainte-Lucie, comme la plupart de nos États frères de la Communauté des Caraïbes, est située au beau milieu de l'Allée des tornades; nos populations se trouvent donc sur la ligne de front, et, trop souvent, nous sommes les premiers à subir les ravages de la furie de la Nature lorsque les tempêtes arrivent du large de l'océan Atlantique. Aujourd'hui, alors que nous nous tournons vers le monde, dont nous attendons des actions et des partenariats, nous remercions la France, la Chine et l'Allemagne pour leur leadership continu sur les questions liées aux changements climatiques. Le Gouvernement et le peuple saint-luciens offrent leurs

condoléances les plus sincères et tout l'appui que nous pouvons à ceux qui en ont besoin.

Les liens qui unissent nos peuples sont profonds; la douleur de l'un est la douleur de tous. Nous demandons à la communauté mondiale d'adhérer à cette philosophie. Nous n'oublions jamais que nous sommes un écosystème mondial qui exige que nous soyons tous les gardiens de nos frères. Notre lauréat du prix Nobel, Sir Derek Walcott, a parlé du sens des responsabilités envers ses voisins qui prend ses racines dans notre ADN culturelle, et de l'impératif d'aider, non pas par un sens du devoir mais par un sens communautaire. C'est ce qu'a montré M. Orlando Smith, le Premier Ministre des Îles Vierges britanniques, alors que la Dominique était confrontée à la menace imminente de l'ouragan Maria. M. Smith, dont la propre île avait déjà été brutalisée par l'ouragan Irma, a offert son appui indéfectible au Premier Ministre de la Dominique, M. Skerrit. Même dans notre misère, nous, dans les Caraïbes, ouvrons nos cœurs et nos moyens à ceux qui en ont besoin.

Je m'arrête ici pour transmettre nos condoléances à d'autres dans notre hémisphère, notamment le Mexique, qui nous aide depuis longtemps mais connaît actuellement un nombre croissant de morts dus aux tremblements de terre qui ont frappé le pays.

Je suis ici pour demander que nous réexaminions beaucoup de nos nobles objectifs, car nous voyons le manque d'équité qui est au cœur de toutes nos discussions et nous cherchons à y remédier. Les débats multilatéraux sur le développement, la résilience et le développement durable de nos pays doivent être fondés sur ce qui est équitable et juste. Nous devons reconnaître que l'ONU ne réalisera jamais sa mission tant que seul un petit nombre de pays prospèrent et que le nombre de tous ceux pour qui ce n'est pas le cas continue d'augmenter. Comment pourrions-nous réaliser notre mission, lorsque les progrès que nous faisons sont fragiles et inégaux? Comment pourrions-nous réaliser notre mission, lorsque nous privilégions nos différences à l'exclusion du travail que nous devons accomplir ensemble? Comment pourrions-nous réaliser notre mission, lorsque l'inégalité reste le moteur de notre système international, propulsant certains en avant et laissant beaucoup trop d'autres en arrière? Comment pouvons-nous, en tant que dirigeants, parler des objectifs de développement durable, lorsque la population de nos pays continue de lutter pour survivre?

Fondamentalement, notre réalité mondiale est de plus en plus intégrée. Nul n'est à l'abri des périls

engendrés par les convulsions de notre monde. Nos économies, notre milieu naturel et nos peuples sont tous interdépendants. Nous ne sommes pas, dans notre hémisphère, insensibles aux effets des guerres et de la famine qui sévissent en ce moment au Moyen-Orient et en Afrique, aux persécutions qui ont lieu en Asie et à la montée des sentiments nationalistes en Europe. Nous faisons partie d'un vaste alignement mondial de dominos, dans lequel chaque événement perturbateur dans un pays entraîne des événements similaires voire pires dans les pays voisins, se répand, nous affecte tous et met à mal nos systèmes sociaux, politiques et économiques.

Nous vivons dans un monde de choix imparfaits où il s'agit de choisir entre s'accrocher aux vieux systèmes qui ne servent plus nos intérêts et trouver de nouvelles façons de garantir un avenir meilleur. Nous ne devons pas avoir peur de faire des choix difficiles. Nous ne devons pas craindre le changement. Les défis qui se posent à nous sont réels, graves et nombreux. Nous, les Nations Unies, devons élaborer de meilleures politiques pour nous attaquer à la racine du problème, qui est aussi le fondement de nos 17 objectifs de développement durable, à savoir en un mot : l'équité.

Je me dois de répéter ce qui a déjà été dit. À une époque où l'absence d'équité imprègne tous les aspects de notre ordre international, quel espoir pouvons-nous avoir d'atteindre les objectifs de développement durable lorsque les chances, pour nombre de nos populations, ne sont pas du bon côté? Comment pouvons-nous garantir la satisfaction de leurs besoins les plus élémentaires, comme celui d'avoir de quoi manger dans leur assiette, à tous nos citoyens, quand nous sommes aux prises avec des crises successives? Nous devons convenir qu'il devrait y avoir un niveau de vie minimum pour chacun de nos citoyens. Nous devons maintenir des normes de base qui garantissent des soins de santé, une éducation, un logement, une sécurité et des moyens économiques suffisants à tous les citoyens de nos pays. Tant que nous n'aurons pas mis en place de telles normes, nous ne pourrions pas engager de discussion ou de plan d'action véritables.

C'est de cette manière qu'on endiguera les flux migratoires. C'est ainsi qu'on donnera à chacun la possibilité d'être un membre productif de la société. C'est comme cela qu'on freinera les pulsions qui poussent certains à rejoindre les milieux du crime et d'autres dans les bras de groupes qui veulent le mal. Toute réforme du système des Nations Unies doit se

fonder sur le principe de l'équité. Sans l'équité pour fondement, les objectifs de développement durable sont des chimères qui s'évanouissent lorsque nous ouvrons les yeux et voyons l'état de crise permanent auquel nous sommes confrontés.

Je m'arrête un instant ici pour assurer le Secrétaire général de l'appui de mon pays dans les efforts qui s'imposent pour réformer l'Organisation afin qu'elle puisse être à la hauteur de la nouvelle ère et de ses responsabilités. Au cœur de toute réforme de cette nature, nous, les nations, grandes et petites, devons jouer notre rôle s'agissant de protéger les droits des individus partout dans le monde. Face aux défis croissants, nous devons trouver le courage et la sagesse d'agir avec audace et collectivement et de revenir sur les programmes dépassés qui, de toute évidence, sont incapables de répondre aux besoins de notre temps.

Nous devons trouver de nouvelles idées, tirer parti des nouvelles technologies et investir dans les individus et les générations qui vont construire l'avenir. Nous devons envisager les choses davantage en termes de résultats et moins en termes de bureaucratie. Nous devons venir ici pour changer les choses et rentrer chez nous en étant prêts à tenir les promesses que nous avons faites. La mobilisation des dirigeants du monde réunis ici ne servira à rien si nous n'y donnons pas suite. Nous devons venir ici pour faire évoluer les choses et non pour nous laisser emporter par les insultes. Au contraire, notre discours doit s'ancrer dans le respect mutuel et dans l'engagement à agir concrètement pour ceux que nous dirigeons.

Nous devons comprendre et reconnaître que lorsque les temps changent, nous devons changer nous aussi. Nos promesses de fidélité à la lettre de la Charte des Nations Unies ne valent rien si nous n'apportons pas de nouvelles réponses aux défis anciens et nouveaux. Nous devons être une source d'espoir pour les pauvres, les malades et les exclus si nous voulons pouvoir garantir la paix et une vie décente pour tous sur une planète préservée. Cela suppose de défendre en permanence les principes inscrits de la Charte et d'honorer les engagements que nous prenons les uns envers les autres, ce qui, en retour, renforcera la confiance mutuelle.

Au sein de l'Organisation, mais aussi en dehors, nous devons mener une réflexion franche sur la manière dont nous nous répartissons en catégories et comment le monde du développement et la communauté des donateurs nous classent. Comment pouvons-nous qualifier un pays de pays à revenu intermédiaire en nous basant

uniquement sur son produit intérieur brut par habitant, alors que nous savons que sa situation géographique le rend vulnérable à des catastrophes naturelles capables de le mettre à genoux, lui et sa population?

Il est inconcevable de voir que nous sommes obligés de mendier, de faire l'aumône et de dépendre de taux d'intérêt commerciaux pour reconstruire nos économies dévastées, tout cela parce que le système traditionnel est si intransigeant, archaïque voire cruel dans sa conception. Ce modèle doit évoluer vers un modèle qui offre aux petits pays et aux pays en développement la possibilité réelle de survivre et de prospérer dans un environnement mondial de plus en plus froid. Il faut que le modèle change pour que nous ayons tous la possibilité de reconstruire l'infrastructure qui garantira notre avenir et celui de nos populations, et qui nous rendra plus forts et plus résilients.

Je voudrais conclure en disant que les gens de ma région sont résilients. Nous sommes un peuple et une région déterminés à travailler ensemble pour reconstruire plus solide et mieux. Quand les temps sont durs, nous n'hésitons pas à mettre nos maigres ressources au service les uns des autres. Nous sommes réellement les gardiens de nos frères.

Nous avons aussi la chance de compter sur l'appui de nos amis proches et lointains tandis que nous nous efforçons de bâtir un monde meilleur pour ceux qui nous suivront. Dans notre cas précis, l'amitié qui nous lie à Taiwan, Cuba et au Mexique, entre autres, nous permet d'envisager l'avenir sous un jour positif. Même si nous n'avons pas le même parcours ni les mêmes priorités, je demande à tous de ne jamais oublier que nous partageons le même avenir - un avenir qui ne sera sûr que si nous nous montrons à la hauteur des menaces, des défis et des possibilités qui se présentent à nous, de façon unie et avec plus de coopération et de compréhension.

Notre génération a pour tâche de s'engager dans un effort commun dirigé vers un but commun afin de répondre à l'appel de notre temps. Il faut que les enfants de nos enfants puissent dire que face à l'épreuve, nous n'avons pas échoué et, qu'au contraire, nous avons réussi à transmettre un monde meilleur aux générations futures. Nous le devons à nos peuples et au monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des

affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre et Ministre des finances, de la croissance économique, de la création d'emplois, des affaires étrangères et de la fonction publique de Sainte-Lucie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, S. E. M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je tiens à réaffirmer tout l'appui de Cuba au Secrétaire général dans son travail à la tête du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et en tant que garant et défenseur de la paix internationale.

J'adresse mes sincères condoléances aux proches des personnes qui ont trouvé la mort lors du passage des ouragans Irma et Maria ainsi qu'à tous les sinistrés et aux peuples et Gouvernements frères de la Dominique et d'Antigua-et-Barbuda, ces petites îles qui ont subi des destructions terribles, ainsi que de la République dominicaine, de Porto Rico, de Saint-Martin, des Îles Vierges et d'Anguila. Nous sommes prêts, dans la mesure de nos modestes moyens, à leur offrir une coopération accrue et je demande à la communauté internationale de mobiliser avec toute la priorité voulue les ressources nécessaires pour venir en aide aux petits États et territoires insulaires des Caraïbes qui ont été dévastés.

Cuba exprime toute sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement mexicains, en particulier les familles des victimes et les personnes sinistrées dans les deux séismes qui ont frappé ce pays. Nous leur renouvelons notre disposition à venir en aide à la population et à contribuer par nos modestes efforts au travail de relèvement.

J'adresse aussi nos sentiments de regret au peuple des États-Unis, nos condoléances sincères aux familles des décédés et notre vive sympathie à toutes les personnes touchées.

Je vous apporte le témoignage du peuple cubain qui est en train de consentir d'énormes efforts pour relever le pays des graves dégâts que le cyclone Irma a causés aux logements, à l'agriculture, au système électrique et à d'autres secteurs. Malgré les mesures de prévention importantes qu'a prises le pays, dont

l'évacuation de plus de 1,7 million de personnes, et la coopération totale des citoyens, nous devons regretter la mort de 10 personnes.

Les gros dégâts causés à des services et les pertes de biens sociaux et personnels, les privations occasionnées aux familles par de longues heures sans courant électrique ou sans eau courante ont resserré l'unité et la solidarité de notre peuple noble et héroïque. On a vu se répéter des scènes émouvantes de secouristes remettant une fillette sauvée à sa maman, d'un gamin récupérant des ruines un buste de Marti, d'étudiants aidant des familles sans même les connaître, de membres des forces armées et du Ministère de l'intérieur s'attelant aux travaux les plus durs, de dirigeants locaux à la tête des tâches les plus difficiles.

Le Président Raúl Castro Ruz a émis, depuis la zone la plus dévastée, un « appel à notre peuple combatif » dans lequel il a affirmé entre autres :

« Notre peuple vient de vivre des journées difficiles et de voir comment, en quelques heures, tout ce qui a été construit au prix d'efforts a été frappé par un cyclone dévastateur. Les images de ces dernières heures sont éloquentes, tout comme l'est l'esprit de résistance et de victoire de notre peuple qui se relève à chaque adversité ».

Je remercie profondément, au nom du peuple et du Gouvernement cubains, les nombreux gouvernements, parlements, organisations internationales et représentants de la société civile qui nous ont exprimé leurs vives démonstrations de solidarité et d'affection. Je vous exprime aussi notre profonde gratitude pour les différentes offres d'aide que nous avons reçues.

Je garde très vivement en mémoire, avec beaucoup d'émotion, la présence imposante et les idées d'une actualité extraordinaire que le commandant en chef de la Révolution, Fidel Castro Ruz, a exprimées ici-même devant cette Assemblée. Au nom de notre peuple et de notre gouvernement, je remercie ceux qui nous ont adressé de tous les confins du monde leurs sentiments de respect, d'affection et d'admiration.

Mardi dernier, le Président Donald Trump s'est efforcé ici-même de nous convaincre qu'un de ses objectifs est de promouvoir la prospérité des nations et des personnes. Malheureusement, dans le monde réel, seuls huit hommes détiennent autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population mondiale, soit 3,6 milliards d'habitants. En matière de revenus, 69 des 100 plus grosses entités du monde

sont maintenant, non des pays, mais des sociétés transnationales, les 10 plus grandes entreprises au monde affichant un chiffre d'affaires cumulé supérieur aux budgets cumulés de 180 pays. Sept cent millions de personnes sont extrêmement pauvres; 21 millions de personnes sont en situation de travail forcé; 5,9 millions d'enfants de moins de 5 ans sont morts en 2015, essentiellement pour des maladies qu'il est possible de prévenir ou de soigner; 758 millions d'adultes sont analphabètes.

Près de 815 millions de personnes souffrent de faim chronique, soit des dizaines de millions de plus qu'en 2015; 2 milliards sont sous-alimentés. Même si l'on retrouvait le rythme de réduction précaire de ces dernières années, 653 millions de personnes continueront d'avoir faim en 2030 et cela sera insuffisant pour éliminer la faim d'ici à 2050.

On compte 22,5 millions de réfugiés. On voit s'aggraver les tragédies humanitaires associées aux flux de migrants, dont la quantité s'accroît du fait d'un ordre économique et politique international manifestement injuste. La construction de murs et de barrières, les lois et les mesures adoptées pour bloquer la vague de réfugiés et de migrants se sont avérées à la fois cruelles et inefficaces. Des politiques discriminatoires et xénophobes prolifèrent, qui violent les droits fondamentaux de millions de personnes, sans pour autant régler les problèmes du sous-développement, de la pauvreté et des conflits, causes principales des migrations et des demandes d'asile.

Les dépenses militaires se chiffrent à 1700 milliards de dollars, un beau démenti à ceux qui arguent que les ressources manquent pour pouvoir éliminer la pauvreté. Pourtant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne dispose pas de moyens d'application à cause de l'égoïsme et de la carence de volonté politique des États-Unis et d'autres pays industriels.

Quelle est la panacée miraculeuse que nous recommande le Président Trump, faute des flux financiers du Plan Marshall? Qui apportera les ressources? Comment pourrait-on concilier cette éventuelle contribution avec l'idée de l'« America First » des Présidents Reagan et Trump? Donald Trump ignore et dénature l'histoire, tout en nous demandant de poursuivre une chimère. Car les modèles de production et de consommation typiques du capitalisme à son stade néolibéral sont intenable et insensés et conduisent

inexorablement à la destruction de l'environnement et à la fin de l'espèce humaine.

Pourrait-on oublier les conséquences du colonialisme, de l'esclavage, du néocolonialisme et de l'impérialisme? Pourrait-on présenter les décennies de dictatures militaires sanguinaires ayant sévi en Amérique latine comme des exemples de capitalisme réussi? Existerait-il par hasard des recettes de capitalisme néolibéral mieux appliquées que celles qui ont détruit les économies latino-américaines dans les années 80?

Il est indispensable et urgent que les Nations Unies travaillent à l'instauration d'un nouvel ordre économique international participatif, démocratique, équitable et inclusif, et à une nouvelle architecture financière, tous deux devant tenir compte des droits, des besoins et des particularités des pays en développement et des asymétries existant en matière de finance et de commerce mondiaux, fruit de siècles d'exploitation et de pillage. Les pays industriels ont le devoir moral et la responsabilité historique de s'y atteler, et ils disposent pour ce faire des ressources financières et technologiques suffisantes.

Par ailleurs, si on ne fait rien pour affronter les changements climatiques, les riches eux-mêmes ne pourront pas jouir de la prospérité qu'on nous annonce. Cuba regrette que le Gouvernement des États-Unis, autrement dit le plus gros émetteur de gaz à effet de serre de la planète, se soit retiré de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. En 2016, pour la troisième année consécutive, on a battu des records de hausse de la température mondiale moyenne, ce qui confirme que les changements climatiques menacent la survie de l'humanité et le développement durable de nos peuples. Nous réitérons notre solidarité avec les petits pays insulaires en développement, notamment ceux des Antilles et du Pacifique, qui sont les plus touchés par les changements climatiques et pour lesquels nous réclamons un traitement juste, spécial et différencié. Nous appuyons également l'attention prioritaire accordée aux besoins de l'Afrique subsaharienne.

L'Administration des États-Unis vient de nous dire ici-même que, de pair avec la prospérité, les deux autres « beaux piliers » de l'ordre mondial sont la souveraineté et la sécurité. Nous sommes tous responsables de la préservation de l'espèce humaine face à la menace que représentent les armes nucléaires. L'adoption historique du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui prohibe aussi bien l'emploi que

la menace de ces armes capables d'annihiler l'espèce humaine, a constitué une contribution importante à la concrétisation de cet objectif.

Les États-Unis se sont farouchement opposés à ce traité. Ils ont annoncé qu'ils consacraient 700 milliards de dollars aux dépenses militaires et mettaient actuellement au point une doctrine nucléaire et militaire extrêmement agressive basée sur l'emploi ou la menace de la force. Des pays membres de l'OTAN attentent à la paix et la sécurité internationales et au droit international, fomentant des interventions militaires et des guerres non classiques contre des États souverains. Comme l'a dit le leader historique de la Révolution cubaine, Fidel Castro Ruz,

« qu'elle disparaisse, cette philosophie du pillage, et la philosophie de la guerre disparaîtra en même temps » (*A/PV.872, par. 188*).

L'application de mesures unilatérales et illégales de coercition et le recours à des instruments financiers, judiciaires, culturels et communicationnels pour déstabiliser des gouvernements et nier le droit des peuples à l'autodétermination sont devenus le lot quotidien. On recourt toujours plus à la militarisation et à l'utilisation secrète des technologies de l'information et des communications pour attaquer d'autres États, tandis que plusieurs pays développés s'opposent avec entêtement à l'adoption de traités internationaux qui régleraient la coopération en vue d'instaurer un cyberspace sûr.

Le Président des États-Unis manipule les notions de souveraineté et de sécurité à son bénéfice exclusif et au détriment de tous, même de ses alliés. La tentative de recourir à la menace ou à la force militaires pour enrayer la tendance irréversible à un monde toujours plus multipolaire et polycentré engendrera de graves périls pour la paix et la sécurité internationales, qu'il faut défendre et préserver grâce à la mobilisation de la communauté internationale. Les principes de l'égalité souveraine, du respect de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États doivent être défendus et respectés. La Charte des Nations Unies et le droit international n'admettent pas de réinterprétations.

La réforme de l'ONU doit avoir pour objectif clef de faire en sorte que l'Organisation réponde aux besoins pressants des peuples et des très nombreuses personnes démunies. Le multilatéralisme doit être protégé et renforcé face aux visées impérialistes de domination et

d'hégémonie. La démocratisation du Conseil de sécurité, tant dans sa composition que dans ses méthodes de travail, est un objectif incontournable. Le renforcement de l'Assemblée générale, qui doit retrouver les fonctions qu'on lui a usurpées, s'avère indispensable.

Le patriotisme invoqué dans le discours des États-Unis est une perversion de cette notion, qui est synonyme d'humanisme, d'amour de la patrie, de loyauté envers elle, d'enrichissement et de défense de la culture nationale et universelle. Il incarne une vision exclusive et suprémaciste, reposant sur une intolérance aveugle de la diversité des modèles politiques, économiques, sociaux et culturels.

Dans les pays développés, les systèmes et partis politiques sont toujours plus discrédités et l'abstention électorale s'accroît. La corruption, légale et illégale, se métastase, comme on peut le constater dans le cas extrême des « intérêts spéciaux » ou dans les paiements que versent des multinationales en échange de certains avantages dans le pays qui dépense le plus en campagnes électorales et où, paradoxalement, un candidat peut être élu en ayant reçu moins de voix que son adversaire, ou gouverner avec l'appui d'une fraction infime des électeurs.

On ne cesse de recourir toujours plus, d'une façon insolite, à la science et à la technologie pour exercer l'hégémonie, amputer les cultures nationales et manipuler la conduite humaine, comme c'est le cas de l'utilisation politique et publicitaire de ce qu'on appelle les mégadonnées, ou de la psychométrie. Sept multinationales contrôlent d'une main de fer ce qui se lit, se voit ou s'écoute sur notre planète; le monopole des technologies prévaut; la gouvernance des réseaux numériques est de nature dictatoriale et discriminatoire, et, en dépit des apparences, l'écart numérique ne cesse de se creuser entre pays riches et pays pauvres. On rogne sur les chances des jeunes, des migrants et des travailleurs, dont, par ailleurs, on viole manifestement et systématiquement les droits.

Avant-hier, Michael Pence, Vice-Président des États-Unis, a affirmé devant le Conseil de sécurité, étalant une ignorance flagrante des fonctions de ce dernier et prétendant établir de nouvelles prérogatives, que cet organe devrait modifier la composition et les méthodes du Conseil des droits de l'homme qui, a-t-il dit, « ne mérite pas son nom parce qu'une majorité évidente de ses membres ne respecte même pas les normes les plus fondamentales des droits de l'homme ».

Je suppose que M. Pence n'inclut pas dans le lot son propre pays, qui le mériterait pourtant, à en juger par les violations systématiques qu'il commet, dont le recours à la torture, les arrestations et privations de liberté arbitraires, comme cela se passe sur la base navale de Guantánamo, l'assassinat d'Afro-américains par la police, les morts que ses troupes infligent à des civils innocents, la xénophobie et la répression des migrants, y compris les mineurs, et son adhésion plus que réduite aux instruments internationaux.

Nous condamnons à nouveau de la manière la plus énergique le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et, dans la lutte contre ce fléau, nous rejetons le deux poids deux mesures.

La recherche urgente d'un règlement juste et durable du conflit du Moyen-Orient passe par l'exercice du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à un État libre et indépendant, dans les frontières antérieures à 1967, et avec Jérusalem-Est pour capitale.

La question du Sahara occidental exige un effort en accord avec les résolutions de l'ONU afin de garantir au peuple sahraoui l'exercice de l'autodétermination et le respect de son droit légitime de vivre en paix sur son territoire.

Cuba réaffirme son appui à la recherche d'un règlement pacifique et négocié de la guerre en Syrie, sans ingérence extérieure et dans le respect absolu de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

Les menaces à la paix et à la sécurité internationales s'aggravent du fait du renforcement de la présence de l'OTAN aux frontières de la Russie. Nous réitérons notre rejet des sanctions injustes imposées unilatéralement à ce pays.

Nous demandons le respect de ce qu'on appelle l'accord nucléaire signé avec la République islamique d'Iran.

Nous rejetons la menace de destruction complète proférée contre la République populaire démocratique de Corée, où vivent 25 millions de personnes. La guerre n'est pas une option dans la péninsule coréenne, car elle menacerait des centaines de millions de personnes dans ce pays et dans les pays voisins, et mènerait à une conflagration nucléaire aux conséquences incalculables. Seuls le dialogue et les négociations peuvent conduire à un règlement politique durable qui doit tenir compte des inquiétudes légitimes de toutes les parties impliquées.

Nous appuyons la dénucléarisation totale de la péninsule coréenne, sans ingérence étrangère et dans le respect absolu de l'égalité souveraine et de l'intégrité territoriale des États, ainsi que du principe du non-recours à la force ou à la menace de la force.

De nouvelles menaces pèsent aujourd'hui sur la paix et la stabilité en Amérique latine et dans les Caraïbes, en violation flagrante de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, signée en janvier 2014 à La Havane par les chefs d'État et de gouvernement de la région, au deuxième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous réitérons ce qu'a affirmé le président Raúl Modesto Castro Ruz sur la République bolivarienne du Venezuela, le 14 juillet dernier :

« L'agression et la violence putschistes contre le Venezuela font du tort à toute 'Notre Amérique' et ne favorisent que les intérêts de ceux qui s'acharnent à nous diviser pour exercer leur domination sur nos peuples, peu importe que cela engendre des conflits aux conséquences incalculables pour notre région, comme ceux auxquels nous assistons dans différents endroits du monde.

Nous mettons aujourd'hui en garde ceux qui prétendent renverser par des voies non constitutionnelles, violentes et putschistes la Révolution bolivarienne et chaviste : ils assumeront une grave responsabilité devant l'Histoire. »

Nous rejetons énergiquement la menace militaire proférée contre le Venezuela, le décret présidentiel le qualifiant de menace à la sécurité nationale des États-Unis et les sanctions injustes et arbitraires que ceux-ci lui appliquent unilatéralement.

Nous réaffirmons notre solidarité indestructible avec le peuple et le gouvernement boliviariens et chavistes et avec l'union civico-militaire que conduit le Président constitutionnel Nicolás Maduro Moros. Nous dénonçons et condamnons le Nicaraguan Investment Conditionality Act, une initiative interventionniste fomentée au Congrès des États-Unis en vue d'imposer un blocus économique au peuple et au gouvernement nicaraguayens auxquels nous réitérons notre appui.

Nous exprimons notre solidarité avec l'ancien Président Luiz Inácio Lula da Silva, victime de

poursuites politiques qui visent à l'empêcher, par voie d'interdiction judiciaire, de présenter sa candidature à des élections directes. Lula, la Présidente Dilma Rousseff, le Parti des travailleurs et le peuple brésilien auront toujours Cuba à leurs côtés.

Nous réaffirmons notre engagement historique envers l'autodétermination et l'indépendance du peuple portoricain.

Nous appuyons la revendication légitime de souveraineté de l'Argentine sur les îles Malvinas, Sandwich du Sud et Géorgie du Sud.

Cuba continuera de contribuer dans toute la mesure du possible, à la demande des parties, aux efforts visant à instaurer une paix stable et durable en Colombie.

Nous continuerons de partager nos modestes acquis avec les peuples du Sud, ce qui inclut les 40 000 coopérants cubains qui travaillent dans 64 pays à préserver la vie et la santé des êtres humains.

Le 16 juin dernier, le Président des États-Unis, M. Donald Trump, a annoncé la politique que suivra son administration vis-à-vis de Cuba : elle constitue un recul dans les relations bilatérales et sape les bases que nous avons posées voilà deux ans en vue de progresser vers des rapports d'une nouvelle nature entre nos pays, où primerait le respect et l'égalité. Le Gouvernement des États-Unis a décidé de durcir le blocus économique, commercial et financier, imposant de nouveaux obstacles aux possibilités déjà bien limitées dont disposaient les hommes d'affaires des États-Unis pour commercer avec Cuba et y investir, ainsi que des restrictions supplémentaires aux citoyens qui souhaitent visiter notre pays.

Ces décisions font fi de l'appui de vastes secteurs des États-Unis, dont la majorité de l'émigration cubaine, à la levée du blocus et à la normalisation des relations. Elles ne servent que les intérêts d'un petit groupe d'origine cubaine vivant dans le sud de la Floride, toujours plus isolé et minoritaire, qui insiste pour que l'on cause des dommages à Cuba et à notre peuple pour avoir choisi de défendre coûte que coûte leur droit d'être libres, indépendants et souverains. Nous dénonçons aujourd'hui une fois de plus les mesures de durcissement du blocus et réaffirmons que n'importe quelle stratégie qui vise à détruire la Révolution cubaine échouera. Nous rejetons de même la manipulation de la question des droits de l'homme à l'encontre de Cuba, qui peut se vanter de ses réussites dans ce domaine et n'a surtout

pas de leçons à recevoir des États-Unis ni de qui que ce soit.

Nous condamnons en cette occasion de la manière la plus énergique les déclarations irrespectueuses, offensives et interventionnistes que le Président Donald Trump a faites à cette même tribune, voilà trois jours, contre Cuba et son gouvernement (voir A/72/PV.3). Nous lui rappelons que les États-Unis, où des violations flagrantes des droits de l'homme suscitent une vive inquiétude dans la communauté internationale, n'ont pas la moindre autorité morale pour juger mon pays. Nous réaffirmons que Cuba n'acceptera jamais de conditions ni de diktats, et qu'elle ne renoncera jamais à ses principes.

Quant aux prétendus incidents qui auraient touché des fonctionnaires des États-Unis à La Havane, nous affirmons catégoriquement que le Gouvernement cubain assume de la façon la plus rigoureuse et la plus sérieuse les obligations que lui impose la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques en ce qui concerne la protection de l'intégrité de tous les diplomates sans exception, dont ceux des États-Unis, et que Cuba n'a jamais commis ni ne commettra des actions de ce genre, ni n'a permis ni ne permettra que son territoire soit utilisé dans ce but par des tiers.

Selon les résultats préliminaires de l'enquête à forte composante technique engagée en priorité à la demande des plus hautes instances de notre gouvernement, laquelle a aussi tenu compte des données fournies par les autorités des États-Unis, les autorités cubaines ne disposent à ce jour d'aucune preuve qui confirmerait les causes et l'origine des atteintes à la santé dont des diplomates des États-Unis et leurs familles allèguent avoir été victimes. L'investigation se poursuit et son aboutissement exigera une coopération véritable des autorités américaines. Il serait regrettable qu'on politise une question de cette nature.

Nous réitérons également, comme l'a affirmé le Président Raúl Castro Ruz, que est toujours décidée à continuer de négocier avec les États-Unis sur les questions bilatérales en souffrance, sur la base de l'égalité et du respect absolu de sa souveraineté et de son indépendance. Cuba est prête à poursuivre un dialogue respectueux et sa coopération avec le Gouvernement américain sur des questions d'intérêt mutuel. Cuba et les États-Unis peuvent coopérer et coexister à condition de respecter leurs différences et de promouvoir tout ce qui peut être bénéfique aux deux pays et aux deux peuples, mais personne ne doit s'attendre à ce que Cuba

fasse pour autant, aux dépens de son indépendance, des concessions dans des domaines qui relèvent de sa seule souveraineté.

Le peuple cubain ne cessera de réclamer, en toute légitimité, la levée et l'élimination totale du blocus économique, commercial et financier et continuera de dénoncer la résurgence de cette politique. Aussi, Cuba présentera-t-elle une fois de plus, le 1^{er} novembre prochain, devant l'Assemblée générale, son projet de résolution intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Tandis que les inégalités, l'opulence de quelques-uns et la marginalisation de beaucoup règnent dans le monde, le peuple cubain continuera de se battre pour instaurer la société la plus juste possible. Nous continuerons d'avancer d'un pas résolu sur la voie des transformations révolutionnaires dont, Cubaines et Cubains, nous avons décidé souverainement afin de perfectionner notre socialisme.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne, S. E. M. Khemais Jhinaoui.

M. Jhinaoui (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et lui souhaiter plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

Je remercie également le Secrétaire général António Guterres de ses efforts visant à promouvoir les idéaux de l'ONU et à renforcer le rôle central de l'Organisation dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la promotion du développement durable.

Je ne saurais manquer de saluer les efforts déployés par M. Peter Thomson en sa qualité de Président de l'Assemblée générale à sa session précédente, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le thème de la présente session, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », va dans le sens des priorités fixées par le Gouvernement tunisien pour la période à venir. À cet égard, la Tunisie a beaucoup avancé depuis 2011 sur la voie de la démocratisation et de la promotion de l'état de droit et des institutions de l'État, notamment

en adoptant une Constitution qui consacre les valeurs démocratiques, les droits de l'homme, les droits de la femme et les droits des jeunes. En outre, pour la première fois, nous avons organisé des élections présidentielle et législatives justes et transparentes en 2014.

Entant que jeune démocratie, nous poursuivons nos efforts pour renforcer les institutions constitutionnelles et mettre en œuvre des réformes structurelles dans divers domaines, sur la base d'une vision claire et d'un consensus entre toutes les composantes de la société tunisienne. Parvenir au développement, combattre la corruption, promouvoir l'investissement, réduire le chômage et promouvoir la bonne gouvernance tout en luttant contre le fléau du terrorisme et de l'extrémisme, voilà autant de défis que nous essayons de relever en mettant à profit nos capacités nationales. Nous sommes convaincus que les pays frères et amis et l'ONU continueront à nous appuyer dans nos efforts, en particulier compte tenu des engagements importants en faveur du développement en Tunisie pris par de nombreux acteurs à la Conférence Internationale d'appui au développement économique, social et durable de la Tunisie, connue sous le nom de Tunisia 2020, qui s'est tenue en Tunisie les 29 et 30 novembre 2016.

Je tiens à souligner que, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la Tunisie a dû réaffecter à la lutte contre ce fléau une grande partie des ressources initialement allouées aux efforts de développement en doublant le budget de nos forces militaires et de sécurité. Grâce à l'unité du peuple tunisien - une société fondée sur la justice, l'égalité et l'ouverture aux autres - et à son attachement à la démocratie, nous avons pu lutter contre le terrorisme et déjouer les plans terroristes. Nous avons ainsi pu rétablir la sécurité et la stabilité et améliorer de nombreux indicateurs économiques dans notre pays.

La sécurité règne aujourd'hui en Tunisie, comme dans la plupart des pays du monde. La Tunisie s'emploie à promouvoir sa jeune démocratie et son économie grâce à des réformes importantes visant à améliorer l'environnement économique, à attirer les investissements étrangers et à promouvoir le tourisme, en vue de parvenir à un développement inclusif et à répondre aux besoins et aux exigences de notre jeunesse en matière d'emploi et de vie décente.

Le fléau du terrorisme se nourrit de la prolifération des foyers de tensions, de conflits et d'extrémisme violent. Cela exacerbe les défis que doit relever la communauté internationale dans sa lutte contre cette menace, qui n'épargne aucune région et fait

fi des frontières. Le terrorisme est également lié à tous les types de criminalité organisée, à l'augmentation du nombre de réfugiés et de migrants, à la traite des êtres humains et aux violations généralisées des droits de l'homme qui en découlent.

La lutte contre le terrorisme exige le renforcement de la coopération internationale et l'établissement de partenariats stratégiques globaux et sans exclusive. Nous sommes convaincus que pour améliorer les indicateurs économiques et de développement et assurer la paix et la sécurité sociales, la communauté internationale doit s'attacher à nous apporter son soutien dans la réalisation de tous les objectifs ambitieux énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier pour ce qui est des enjeux environnementaux, tout en atténuant les effets des changements climatiques sur les économies des pays en développement et les moyens de subsistance de leurs populations. Partant, la Tunisie a intégré ces objectifs dans son plan de développement 2016-2020 et a commencé à les mettre en œuvre en coopération avec les diverses agences internationales compétentes et les structures régionales, en particulier l'Union africaine, étant donné le lien étroit entre ces objectifs et le programme de développement de l'Afrique, Agenda 2063.

Nous sommes en train d'élaborer le premier rapport national sur la réalisation des objectifs de développement durable aux fins de sa présentation à la réunion de haut niveau des Nations Unies. Nous voudrions à cet égard souligner qu'il importe de tenir compte des priorités et des particularités de chaque région et de chaque pays s'agissant d'atteindre les objectifs arrêtés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Une utilisation optimale de l'ensemble des mécanismes internationaux et régionaux en place, en particulier pour ce qui est du financement du développement, du transfert de technologies et du renforcement des capacités, aiderait grandement les pays africains dans leurs efforts visant à réaliser une croissance économique soutenue et un développement durable, ce qui leur permettra d'éradiquer la pauvreté, la marginalisation et les épidémies et d'édifier des sociétés africaines saines, justes, inclusives et prospères.

C'est convaincue de l'importance des considérations environnementales dans la réalisation, par tous les pays de la planète, du développement durable que la Tunisie a signé en 2015 l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Elle s'est engagée à cet égard

à réduire volontairement de 41 % à l'horizon 2030 ses émissions de gaz carbonique et a notifié le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de cette décision prise au niveau national.

Respectueuse des principes de légitimité internationale et déterminée à appuyer tous les efforts visant à maintenir la paix et la sécurité internationales, notamment en renforçant sa participation aux opérations de maintien et de consolidation de la paix des Nations Unies, la Tunisie estime que la consécration des principes de justice et d'équité dans les relations internationales passe nécessairement par le renforcement de l'efficacité des méthodes de travail de l'Organisation des Nations Unies et la réforme de ses institutions, en premier lieu le Conseil de sécurité, afin de lui permettre de mieux s'acquitter des importantes responsabilités qui sont les siennes dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La Tunisie estime en outre que la sécurité et la stabilité de la région arabe font partie intégrante de la stabilité du monde. C'est pourquoi elle appelle à trouver des règlements politiques urgents aux questions de la région, en premier lieu la question palestinienne. Celle-ci exige en effet un règlement global et juste, qui rende justice au peuple palestinien, mette fin à ses souffrances et lui permette d'exercer ses droits historiques légitimes, notamment celui d'édifier un État indépendant avec pour capitale Jérusalem-Est, conformément aux résolutions internationales pertinentes et à l'Initiative de paix arabe.

Je saisis cette occasion pour dire combien nous demeurons préoccupés par la crise libyenne, et réaffirmer que la Tunisie est déterminée à aider nos frères libyens à aplanir toutes leurs divergences et à trouver rapidement une solution politique globale à la crise qui prévaut dans leur pays. Dans le cadre de ses efforts de médiation entre les frères libyens, le Président de la République, M. Béji Caïd Essebsi, a lancé en décembre 2016 une initiative tendant à parvenir à un règlement politique global de la crise libyenne. Du fait de l'importance du rôle qui revient aux pays voisins, la Tunisie a tenu à se joindre à l'Algérie et à l'Égypte dans leurs efforts et initiatives visant à aider les Libyens à aplanir leurs divergences et à trouver un règlement politique sous les auspices des Nations Unies.

Il importe à cet effet que la communauté internationale unisse ses efforts en vue de faire avancer le processus politique et de rapprocher les vues des

différents protagonistes libyens, et cet sous l'égide des Nations Unies et du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, étant donné que c'est l'Organisation qui veille à ce que tous les engagements internationaux soient honorés et que toute solution trouvée soit conforme aux résolutions du Conseil de sécurité. C'est aussi elle qui veille à ce que le vide ne s'instaure pas afin d'éviter l'anarchie et les dérapages.

Nous nous félicitons des efforts que déploie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, et nous appuyons la feuille de route qu'il a présentée à l'occasion de la réunion de haut niveau sur la Libye, le 20 septembre 2017, ainsi que l'appel qu'il a lancé au comité de dialogue – composé de membres de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État – pour tenir sous son égide des pourparlers à Tunis dans le cadre de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, l'objectif étant d'apporter des amendements consensuels à l'Accord politique de Skhirat. Nous formons l'espoir que cela constituera un nouveau départ en vue de la réconciliation et de l'entente en Libye.

S'agissant de la Syrie, nous réaffirmons aujourd'hui qu'il importe de parvenir rapidement à un règlement politique global de la crise qui sévit dans ce pays, en exhortant notamment les parties syriennes à faire passer les intérêts supérieurs de leur pays avant toutes autres considérations et à aller vers un règlement consensuel qui préserve l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie, mette fin aux souffrances humaines et à la situation dramatique du peuple syrien, et atténue les graves répercussions de cette crise aux niveaux régional et international.

Pour ce qui est du Yémen, nous nous déclarons également vivement préoccupés par la détérioration croissante de la situation sécuritaire et humanitaire, qui exige plus que jamais de la communauté internationale qu'elle redouble d'efforts en vue de relancer les consultations politiques visant à trouver une solution à la crise dans ce pays, d'une façon qui préserve l'intégrité territoriale du Yémen et qui mette fin aux souffrances humanitaires des Yéménites. Concernant l'Iraq, nous saluons les importantes avancées enregistrées dernièrement sur le terrain par ce pays frère dans le cadre de la guerre qu'il mène contre le grave fléau du terrorisme, en coopération avec la coalition internationale anti-Daech. Et nous lui réaffirmons toute notre solidarité à cet égard.

S'agissant de ce qu'endurent les Rohingya au Myanmar, la Tunisie condamne les violations

flagrantes des droits de l'homme de cette minorité et demande à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités et d'intervenir rapidement pour les protéger, leur acheminer l'aide internationale et les prémunir contre les atrocités dont ils sont l'objet.

La gravité des questions et des défis auxquels nous sommes confrontés – crises aiguës, lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, prévention de la prolifération des armes de destruction massive, protection des droits de l'homme, réalisation des objectifs de développement, réforme des Nations Unies et autres questions pressantes – atteste du caractère central du rôle des Nations Unies dans la recherche de solutions innovantes à ces problèmes ainsi que de la grande responsabilité qui nous incombe de redoubler d'efforts face aux défis imposés par les transformations internationales. Je voudrais à cette occasion saluer les efforts précieux que déploie le Secrétaire général en vue de réformer l'Organisation des Nations Unies, en particulier de redéployer le système de développement et de consacrer la dimension « prévention » dans le règlement des conflits et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que la Tunisie est déterminée à continuer de contribuer efficacement à l'action collective menée par la communauté internationale pour trouver des solutions à l'ensemble de ces questions. Elle se félicite aussi des approches globales adoptées en vue de préserver la dignité des êtres humains et de permettre aux peuples de la planète de consacrer leurs efforts et leurs énergies à la réalisation du développement inclusif et durable, dans un monde où règnent les valeurs de tolérance, le dialogue intercivilisationnel et la solidarité entre les peuples.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Royaume de Thaïlande, S. E. M. Don Pramudwinai.

M. Pramudwinai (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Je crois que je parle au nom de tous ici, lorsque je dis que nos pensées et nos prières vont à l'ensemble de la population des petits États des Caraïbes, actuellement confrontée aux effets dévastateurs d'une série d'ouragans. Notre sympathie la plus sincère et nos prières vont également au peuple mexicain, qui a énormément souffert du séisme meurtrier survenu mardi.

Ces derniers jours, les mots « Nous, les peuples » ont résonné à plusieurs reprises à l'Assemblée générale. La Thaïlande partage le point de vue du Secrétaire général, M. Guterres, et de nombreux États Membres, qui affirment que nous devons nous concentrer davantage sur les êtres humains et moins sur la bureaucratie. L'ONU doit débattre moins et agir plus, avec des mesures qui entraînent de véritables changements sur le terrain.

Il est gratifiant d'entendre, à l'Assemblée générale cette année, les dirigeants mondiaux mettre l'accent sur les êtres humains. La vie, la survie et la prospérité d'une nation dépendent de la qualité de vie de sa population. Lorsque la population vit dans des conditions décentes, elle prospère et, à leur tour, les nations et notre planète prospèrent. En revanche, quand la population est encore aux prises avec un quotidien difficile, n'a rien à manger, nulle part où dormir, aucun accès à la scolarité ou aux soins de santé, le progrès des nations devient alors une ambition irréalisable. C'est pourquoi nous devons donner la priorité à l'être humain.

En fait, en Thaïlande, cela fait longtemps que nous donnons la priorité à l'être humain. Notre regretté Roi Bhumibol Adulyadej nous a dit d'écouter le peuple et d'apprendre de lui. Il a dit que ceux qui vivent au sein de la communauté sont ceux qui connaissent le mieux leur situation et leurs besoins. En matière de développement, il ne faut pas adopter une approche directive, mais une approche participative, qui doit varier en fonction des contextes spécifiques. Sa Majesté a jeté les bases de l'approche axée sur l'être humain grâce à la philosophie de « l'économie de suffisance », qui valorise l'autodéveloppement et met l'accent sur le potentiel de tout un chacun de façonner son propre avenir et de vivre en harmonie avec la nature. Quand chaque personne peut contribuer de manière véritable à sa communauté, la vie de la nation ne manque pas d'être meilleure.

S'appuyant sur la philosophie de l'économie de suffisance, le Gouvernement du Royaume de Thaïlande a l'ambition d'une vie stable, prospère et durable pour son peuple et sa nation. Nos principaux cadres nationaux, à savoir la Constitution de 2017, le Cadre stratégique national sur 20 ans et le douzième Plan national de développement socioéconomique, ont tous été formulés dans l'objectif de donner avant tout la priorité à l'être humain. La Thaïlande a redoublé d'efforts pour mettre en place une politique de développement décentralisée et locale visant à autonomiser les personnes concernées

et à créer un espace pour reconnaître les mérites de la sagesse et des connaissances locales.

Dans le même temps, la Thaïlande s'emploie à mettre à profit la science, la technologie et l'innovation pour renforcer les capacités humaines et promouvoir un environnement favorable dans notre modèle de développement. Actuellement, nous avons pour objectif de construire une économie fondée sur la valeur au titre du Projet Thaïlande 4.0. L'économie fondée sur la valeur englobe différents types d'économie : une économie circulaire, dans laquelle les ressources sont utilisées efficacement et d'une manière respectueuse de l'environnement; une économie de la distribution, dans laquelle le développement profite à tous; et une économie innovante, dans laquelle la croissance naît des idées et des connaissances. L'économie fondée sur la valeur au titre du Projet Thaïlande 4.0 exige la sagesse humaine encore plus que la technologie de pointe. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur notre population et donnons la priorité au développement tout au long du cycle de la vie humaine.

Depuis 2002, nous avons lancé avec succès notre système de couverture sanitaire universelle. Ce système est un investissement dans notre peuple et dans notre avenir. Désormais, 99,87 % de la population bénéficie d'une certaine forme de couverture sanitaire. Le système de couverture sanitaire universelle a évité à plus de 100 000 ménages de sombrer dans la pauvreté au cours de la dernière décennie. En tant que présidente de l'Initiative politique étrangère et santé mondiale, la Thaïlande présentera un projet de résolution à la présente session de l'Assemblée générale qui vise à faire du 12 décembre la Journée mondiale de la couverture sanitaire universelle. Nous espérons que les États Membres appuieront cette initiative.

Un autre exemple récent de la manière dont nous donnons la priorité à l'être humain est notre stratégie nationale pour éliminer le VIH/sida. D'ici à 2030, l'objectif de la Thaïlande est de réduire les nouvelles infections à VIH, le nombre de décès liés au sida et la discrimination liée au VIH et au sexe. Nous sommes également fiers d'annoncer qu'en 2016, l'Organisation mondiale de la Santé a reconnu la Thaïlande comme le premier pays d'Asie et le deuxième pays du monde à avoir éliminé la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis.

Le monde est à la croisée des chemins et en proie à une série de difficultés communes, telles que l'extrémisme, le terrorisme, les conflits en cours et

les migrations irrégulières, ainsi que la dégradation de l'environnement, les changements climatiques et les catastrophes naturelles. Nous sommes également gravement préoccupés par la menace nucléaire, qui se profile à l'horizon et semble plus réelle que jamais. C'est dans ces moments-là que l'humanité est véritablement mise à l'épreuve. Il y a deux jours, la Thaïlande a signé et déposé son instrument de ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous sommes fiers de compter parmi les premiers pays à l'avoir fait. Nous appelons les autres États à nous imiter. Ce faisant, nous montrons à nos enfants et petits-enfants que nous nous sentons concernés.

La Thaïlande partage la vive inquiétude de la communauté internationale concernant la situation dans la péninsule coréenne, où nous encourageons toutes les parties à trouver une solution pacifique, ainsi qu'à mettre pleinement en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité.

La Thaïlande est également profondément préoccupée par la persistance de la violence et des conflits dans d'autres parties du monde, notamment par la situation dans l'État Rakhine, qui a récemment contraint des centaines de milliers de personnes à fuir de chez elles. Nous sommes pleinement conscients des complexités des situations humanitaires, qui ne peuvent être réglées du jour au lendemain. Ces situations appellent des solutions politiques et socioéconomiques à long terme. La pérennisation de la paix et le développement durable doivent aller de pair.

Afin de permettre aux êtres humains de vivre dans des conditions décentes, nous devons construire des sociétés inclusives, au sein desquelles chacun a un sentiment d'appartenance et estime que sa voix est entendue et que ses opinions sont prises en considération. Nous devons autonomiser les membres les plus vulnérables de nos sociétés – ceux qui souffrent de la pauvreté, les femmes, les enfants et les personnes handicapées – et ne pas faire de laissés-pour-compte. Leurs droits et leur dignité doivent être respectés. Ces personnes doivent être protégées par la loi et bénéficier d'une égalité d'accès à la justice. Ce n'est alors que notre société sera véritablement inclusive, fondée sur la paix et le développement durables.

Pour résumer, ma délégation voudrait quitter l'Assemblée en ayant délivré trois messages clefs.

Premièrement, le multilatéralisme, et l'ONU en particulier, a un grand rôle à jouer dans la promotion de la

qualité de la vie de nos populations. L'ONU doit prendre des mesures porteuses de transformation pour être à la hauteur de la réalité et des attentes d'aujourd'hui. Les programmes de développement, l'assistance financière et technique, les opérations de paix, les sanctions de sécurité, la mobilisation des ressources et les programmes de protection de l'environnement doivent tous véritablement améliorer la qualité de vie des êtres humains. L'action de l'Organisation des Nations Unies doit entraîner des changements concrets sur le terrain. L'ONU doit être capable d'identifier les problèmes en fonction des besoins et de la situation particulière de chaque pays, et elle doit être en mesure d'adapter son travail avec dynamisme et souplesse. Elle doit également s'attaquer aux causes profondes de chaque problème, en particulier en comblant les lacunes structurelles et en mettant davantage l'accent sur la prévention, plutôt que sur la guérison des symptômes.

Nous attendons avec intérêt de recevoir de plus amples détails concernant la réforme du système des Nations Unies pour le développement et la manière dont elle va influencer l'action sur le terrain, améliorer l'efficacité des ressources et créer des synergies entre le travail des commissions régionales et des équipes de pays des Nations Unies. Nous espérons également avoir des informations sur les stratégies novatrices de mobilisation des ressources et le renforcement des partenariats avec toutes les parties prenantes, en particulier le secteur privé, le monde universitaire et la société civile. Les partenariats, notamment avec les communautés des milieux de la science, de la technologie et de l'innovation, donneraient une impulsion au processus transformateur qu'il faut mettre en place pour atteindre les objectifs de développement durable.

Deuxièmement, nous devons apprendre à mobiliser chacun de nos divers atouts individuels. Nous devons veiller à ce que la valeur de la sagesse locale et des connaissances communautaires soit reconnue et intégrée à nos efforts. Nous devons créer une culture de partenariat fondée sur la confiance et le respect mutuels. De son côté, la Thaïlande reconnaît et apprécie la diversité des forces de chaque partie prenante. Nous attachons de l'importance au partage des connaissances et des expériences. C'est dans cet esprit que la Thaïlande a lancé le partenariat pour la philosophie de l'économie de suffisance au service des objectifs de développement durable afin d'encourager la diffusion de cette philosophie pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le cadre des efforts que nous déployons pour promouvoir la coopération

Sud-Sud, l'année dernière, la Thaïlande a appuyé la réouverture sur son territoire du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud pour l'Asie et le Pacifique, et mis des ressources humaines à disposition du Bureau.

Enfin et surtout, donner la priorité à l'être humain ne signifie pas travailler uniquement sur les conditions exogènes. La première étape d'une transformation réussie consiste à faire évoluer les esprits, en particulier des enfants et des jeunes. Nous ne devons pas les oublier, et leurs voix doivent être entendues – l'avenir leur appartient. En conséquence, nous devons veiller à ce que les enfants d'aujourd'hui deviennent des citoyens du monde à l'état d'esprit mondial.

Toute personne peut être un agent de changement. Quand une personne a une vie décente et est satisfaite de ce qu'elle a, elle finit toujours par vouloir donner et partager. Notre rôle en tant que gouvernements est d'aider les personnes, de créer un environnement qui leur permet de donner et de partager, et de les laisser être les moteurs du changement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Julie Bishop, Ministre des affaires étrangères du Commonwealth d'Australie.

M^{me} Bishop (Australie) (*parle en anglais*) : L'ONU a été créée en réaction aux horreurs de la Seconde Guerre mondiale. Les nations étaient déterminées à empêcher que ce conflit mondial catastrophique ne se reproduise. Au cours des décennies qui se sont écoulées depuis, nous avons œuvré en commun pour bâtir un ordre international fondé sur des règles qui garantissent le règlement des différends par des moyens pacifiques et met les intérêts des nations moins puissantes à l'abri des pressions ouvertes ou coercitives de la part d'États plus puissants. Cet ordre dicte la manière dont les nations doivent se comporter les unes à l'égard des autres. Il a soutenu et favorisé la plus vaste expansion économique de l'histoire humaine. Au cours des sept dernières décennies, cet ordre fondé sur des règles a parfois été mis sous pression. Et nous traversons actuellement une période où les défis à cet ordre se multiplient.

Le Conseil de sécurité est le gardien de la paix et de la sécurité internationales. Pourtant, l'autorité du Conseil est remise en question, ébranlée et même ignorée. L'exemple le plus frappant en est la Corée du Nord. Le régime de Kim Jong Un défie ouvertement le Conseil de sécurité. Ses programmes nucléaire et

ballistique illégaux violent de multiples résolutions du Conseil de sécurité. La sécurité de millions de personnes est menacée parce que la Corée du Nord refuse de respecter les lois et les normes internationales.

Le système de surveillance international du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a confirmé que la Corée du Nord est le seul État qui mène actuellement des essais nucléaires, et le seul à l'avoir fait depuis le début du présent siècle. Le Conseil de sécurité a réagi en adoptant de nouvelles sanctions économiques strictes. Il est crucial que tous les États Membres, en particulier les cinq membres permanents du Conseil, qui ont une responsabilité particulière, appliquent strictement ces sanctions pour contraindre la Corée du Nord à abandonner ses programmes illégaux.

L'autorité du Conseil doit être défendue et préservée. L'Australie jouera son rôle dans le règlement de cette crise. Nous avons déjà mis en place une série de sanctions en sus de celles qui ont été adoptées par le Conseil de sécurité. Nous examinerons d'autres options si la Corée du Nord persiste dans son mépris flagrant des vues de la communauté internationale, telles que défendues par le Conseil de sécurité.

L'ordre fondé sur des règles est également remis en question par les acteurs non étatiques, les terroristes et les extrémistes violents. Le terrorisme mondial et les idéologies islamistes extrêmes qui l'alimentent doivent être combattus et vaincus. De nombreux pays, dont l'Australie, ont été victimes d'attentats terroristes. Le moyen le plus efficace de lutter contre le terrorisme et de l'éliminer est d'unir nos efforts, de mettre en commun nos connaissances et nos ressources. Nous avons poursuivi ce travail cette semaine dans le cadre des réunions du Forum mondial de lutte contre le terrorisme et de la Coalition internationale dirigée par les États-Unis contre Daech.

L'emploi d'armes chimiques est une autre grave menace posée à l'ordre fondé sur des règles. Nous savons que de telles armes ont été employées en Syrie. L'Australie appuie les efforts que déploient l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques pour identifier les parties qui ont utilisé ces armes épouvantables et illégales. Cette action doit se poursuivre. L'Australie préside le Groupe de l'Australie, qui compte 42 membres et s'efforce de prévenir la prolifération des armes chimiques et biologiques.

Notre ordre fondé sur des règles repose sur des institutions et, au fil des décennies, les soldats de la

paix des Nations Unies sont devenus le symbole de l'action de l'ONU face aux conflits et aux menaces à la sécurité. Quinze missions de maintien de la paix sont actuellement déployées sur quatre continents. Souvent, elles sont la seule autorité qui empêche un effondrement civil et le chaos dans les pays touchés par un conflit, la pauvreté et le désespoir.

L'Australie appuie depuis longtemps les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. La semaine dernière à Canberra, nous avons commémoré le soixante-dixième anniversaire de la première mission, en rappelant qu'en 1947, l'Australie a été le premier pays à déployer des observateurs militaires sur le terrain aux Indes orientales néerlandaises de l'époque pour surveiller le respect du cessez-le-feu. Nous avons depuis contribué à 20 autres missions de maintien de la paix des Nations Unies.

Nous appuyons les efforts en cours pour faire en sorte que les soldats de la paix des Nations Unies soient mieux formés, mieux équipés, plus efficaces et qu'ils agissent avec une plus grande intégrité. Les soldats de la paix opèrent dans des conditions dangereuses et imprévisibles et ils constituent un des plus importants investissements mondiaux dans la paix et la sécurité.

L'Australie salue le nouveau Secrétaire général, qui s'est engagé à réformer l'ONU pour lui permettre de jouer plus efficacement son rôle de défenseur de l'ordre fondé sur des règles. L'Australie appuie pleinement le Secrétaire général, M. Guterres, dans cette entreprise. L'ONU doit mettre l'accent sur la prévention des conflits, qui est plus efficace que gérer les conséquences tragiques d'un conflit. Les systèmes de gestion des Nations Unies doivent être plus efficaces et responsables. Il faut nommer davantage de femmes à des postes de direction. Pour réaliser la réforme, le Secrétaire général, M. Guterres, a besoin du plein appui des États Membres.

La position de l'ONU est renforcée lorsque nous œuvrons de concert pour le bien commun. Plusieurs succès récents le prouvent, notamment le Traité sur le commerce des armes, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et les objectifs de développement durable. Si nous voulons relever les défis de notre époque, nous devons être guidés par un esprit de coopération et de compromis. Au cœur de notre tâche est la réalisation d'un développement durable et inclusif. L'ONU doit jouer un rôle plus efficace et plus souple.

Le système des Nations Unies pour le développement doit se concentrer davantage sur le développement économique durable visant à offrir des possibilités d'emploi et à faciliter les partenariats avec le secteur privé. Le développement économique et la sécurité sont interdépendants. L'un ne peut être réalisé sans l'autre. Chaque pays doit trouver son propre modèle de prospérité et de stabilité. Toutefois, nombreux sont les enseignements à tirer des expériences d'autres pays, et les nations qui cherchent à mettre en place des cadres réglementaires, notamment en ce qui concerne l'aide à l'investissement privé qui permet aux économies de croître et crée des emplois. La résilience économique peut aussi être restreinte par des catastrophes naturelles et anthropiques.

Il existe, du fait du Programme 2030, de l'Accord de Paris, de la Déclaration de Sendai et du Sommet mondial sur l'action humanitaire, un plan d'action mondial qui aborde les problèmes qui ne peuvent être résolus qu'en travaillant ensemble sur les défis auxquels nous sommes confrontés et qui ne respectent pas les frontières nationales. Il s'agit notamment des changements climatiques, des maladies, dont le paludisme, de la gestion de nos précieuses ressources en eau, et de l'esclavage moderne. C'est une vérité désagréable que le travail forcé, le travail des enfants, la traite des êtres humains et l'esclavage moderne sont monnaie courante dans le monde. L'Australie est fermement résolue à travailler de concert avec la communauté internationale pour faire progresser les droits des femmes et des filles dans le monde entier. Le mois dernier, l'Australie et l'Indonésie ont lancé conjointement le premier partenariat régional entre gouvernements et entreprises au monde visant à lutter contre l'esclavage moderne, et nous avons poursuivi nos activités de sensibilisation sur cette question avec d'autres nations cette semaine. Nous allons mettre fin à ces pratiques odieuses. Je tiens à rendre hommage à Andrew, Nicola et Grace Forest pour avoir lancé la Walk Free Foundation et d'avoir été la source d'inspiration de nos travaux.

L'Australie est un fervent partisan de l'Accord de Paris, et ici, à l'ONU, nous avons exprimé notre appui, en particulier sur l'atténuation des risques pour les récifs coralliens, qui sont parmi les environnements les plus précieux sur notre planète. Ils soutiennent la biodiversité plus que presque tous les autres écosystèmes, sont indispensables à la pêche mondiale, protègent nos côtes et génèrent des recettes touristiques. Les récifs coralliens captent quatre fois plus de carbone

que les forêts et constituent un élément essentiel de nos efforts mondiaux de réduction des émissions. Dans le monde, plus de 30 récifs coralliens figurent sur la liste des sites du patrimoine mondial, et 29 sont en danger. En tant que gardiens de la Grande Barrière de corail et avec notre vaste expérience dans la gestion des récifs, nous cherchons à apporter notre savoir-faire à d'autres régions. Nous espérons siéger au Comité du patrimoine mondial l'année prochaine.

L'Australie a collaboré avec d'autres pays sur chacune de ces questions au cours de la semaine écoulée. Nous savons qu'en dépit de tous nos efforts pour mettre sur pied des sociétés fortes et résilientes, il y aura toujours des crises. L'Australie a beaucoup contribué aux opérations de secours en Syrie et en Iraq, ainsi qu'au Soudan du Sud, en Somalie et au Yémen, où il y a un nombre important de personnes déplacées de plus en plus exposées au risque de famine. L'Australie aide également les personnes déplacées par le conflit dans l'État Rakhine, au Myanmar. Nous contribuons au financement vitale de nourriture pour près de 300 000 personnes.

L'Australie cherche également à servir, pour la première fois, au Conseil des droits de l'homme, à partir de 2018. Je suis reconnaissante de l'appui énergique d'un si grand nombre de pays à notre candidature. Si nous sommes élus, nous serons un membre du Conseil pragmatique et qui agira selon les principes établis. L'Australie serait la première nation du Pacifique Sud-Ouest au Conseil. Nous nous emploierons à promouvoir un programme pertinent tant pour notre région que pour la planète. L'autonomisation des femmes et des filles, afin qu'elles puissent réaliser pleinement leur potentiel, améliore la productivité des pays et sous-tend la stabilité. Nous défendrons la liberté d'expression. Le nombre de journalistes et de défenseurs des droits de l'homme arrêtés, maltraités ou tués chaque année devrait être une source de grave préoccupation pour nous tous. Nous appuierons la bonne gouvernance et des institutions démocratiques fortes. De même, nous allons promouvoir de solides institutions nationales indépendantes des droits de l'homme, afin de susciter une prise de conscience des droits de l'homme, de traiter des violations et d'en tenir leurs auteurs responsables.

L'Australie est fière d'être le foyer de la culture la plus ancienne au monde, et nous nous emploierons à promouvoir les droits fondamentaux des peuples autochtones du monde entier. L'Australie réaffirme son attachement à la Déclaration des Nations Unies sur

les droits des peuples autochtones. Nous travaillerons également avec d'autres membres pour améliorer l'efficacité du Conseil des droits de l'homme, de sorte que ses travaux puissent faire une véritable différence dans la vie des individus partout dans le monde. Le Conseil doit rester pertinent pour l'ensemble de l'ordre du jour international, tout en contribuant à l'édification de sociétés stables, prospères et compatissantes.

Nous aspirons tous à un environnement où les pays peuvent croître et prospérer et où les individus peuvent vivre à l'abri de la menace de la violence, un environnement où prévaut une vision partagée de la paix, de la compassion et du sens communautaire. Pour sa part, l'Australie travaillera avec d'autres pays pour protéger un ordre international qui veille à ce que tous les États puissent poursuivre leurs intérêts de sécurité et appuyer les ripostes collectives aux défis mondiaux.

L'ONU peut devenir une force de stabilité encore plus puissante dans un monde incertain. Elle peut être à la hauteur des idéaux et des principes universels sur lesquels elle a été fondée. Les peuples du monde attendent de l'Organisation qu'elle inspire le meilleur de la nature humaine. C'est notre devoir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Péter Szijjártó, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie.

M. Szijjártó (Hongrie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée féliciter M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Pour ceux d'entre nous qui viennent d'Europe centrale, il est hautement significatif qu'un candidat de cette région a été élu à ce poste important. Cela montre que l'Europe centrale est une région forte qui a atteint le succès par le biais de politiques fondées sur la rationalité et le bon sens. Son élection, de même que le fait que la Pologne a été élue au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent, est la preuve que le Groupe de Visegrad est solide et capable de s'exprimer d'une voix forte et unie.

Aujourd'hui, alors que nous sommes réunis à l'Assemblée générale, il est évident que nous vivons des moments extrêmement difficiles. Les relations économiques, politiques, de défense et militaires évoluent très rapidement. Venant d'Europe centrale, je voudrais mettre en exergue trois questions très importantes de notre point de vue : la migration et la menace du terrorisme, la relation entre l'Orient et l'Occident, et les droits des minorités nationales.

L'Europe se trouve actuellement sur les lignes de front d'importants changements au niveau mondial. Depuis la fin de la guerre froide, l'Europe n'avait jamais eu à faire face à de si nombreux défis, comme c'est le cas actuellement. En conséquence de la crise migratoire, l'Europe est confrontée à la menace du terrorisme la plus grave de son histoire. L'Union européenne fait face aux défis les plus redoutables depuis sa fondation. L'Europe occidentale était la région la plus sûre et la plus pacifique du monde. Il y a quelques années, nous regardions les informations télévisées sur le terrorisme au Moyen-Orient, convaincus que de tels événements ne se produiraient jamais en Europe. Au contraire, la crainte d'attaques terroristes fait désormais partie de la vie quotidienne. Entre 2015 et 2017, l'Europe a subi 30 attaques terroristes majeures, qui ont fait 300 victimes innocentes. Les églises, les aéroports, les plages et les salles de concert sont devenus des lieux d'exécution, parfois à quelques secondes d'intervalle. Cette évolution est une conséquence directe de deux phénomènes.

Le premier est l'afflux massif de migrants illégaux. Au cours des 36 mois derniers mois, 1,5 million de migrants illégaux sont entrés sur le territoire de l'Union européenne sans aucune forme de contrôle, de vérification ou de réglementation. Cela a indiscutablement permis aux organisations terroristes de profiter de ce flux et d'envoyer leurs terroristes et leurs combattants sur le continent européen.

Deuxièmement – et je vais sans nul doute offenser certains en brisant des tabous et en malmenant certains dogmes –, nous devons admettre que les procédures d'intégration sociale antérieures dans la partie occidentale de l'Europe ont échoué. Certaines des tentatives d'intégrer les migrants arrivés précédemment en Europe ont été totalement infructueuses et, dans de nombreux endroits en Europe occidentale, des sociétés parallèles se sont mises en place.

Il nous faut bien avouer en toute franchise que nous sommes choqués par le fait que, même après les attentats terroristes barbares qui ont eu lieu en Europe, les violations massives des lois et règlements nationaux et internationaux, et les milliers de vies perdues dans la Méditerranée et ailleurs, il y ait encore des dirigeants d'organisations internationales et des représentants de pays puissants qui prétendent avec force que la migration est un phénomène positif qui doit être encouragé. C'est là un comportement extrêmement irresponsable et tout à fait inacceptable. Encourager des vagues de migrants

met la vie de dizaines de milliers de personnes en péril, celles qui risquent leur vie pour atteindre un endroit où elles pensent pouvoir trouver un mode de vie meilleur, et celles qui risquent d'être les victimes des terroristes qui cherchent à profiter de ces vagues migratoires.

La position de la Hongrie est somme toute claire. Tous les États ont le droit et la responsabilité fondamentale de veiller à la sécurité de leur population, tous les États ont le droit et la responsabilité fondamentale de protéger leurs frontières, et tous les États ont le droit et la responsabilité fondamentale de décider par eux-mêmes - y compris de décider qui ils autorisent à entrer sur leur territoire et qui ils refoulent.

La Hongrie a consenti d'énormes efforts pour respecter ses obligations internationales. Nous avons dépensé 800 millions d'euros pour nous protéger, nous et notre frontière, mais aussi pour protéger la frontière extérieure de l'Union européenne et la frontière extérieure de l'espace Schengen. Nous avons également construit des infrastructures physiques et mobilisé des ressources humaines. Encore une fois, tout cela a coûté 800 millions d'euros.

Je dois rappeler à l'Assemblée que ce n'est pas la première fois dans l'histoire que nous devons nous protéger de même que la partie occidentale de l'Europe. Mais bien sûr, comme nous sommes un pays chrétien, nous acceptons la responsabilité qui nous incombe d'aider ceux qui sont dans le besoin. Le principe de la Hongrie est de fournir une aide lorsque celle-ci est nécessaire, et c'est pourquoi nous aidons et assistons les communautés chrétiennes du Moyen-Orient afin qu'elles puissent rester ou revenir chez elles une fois les conflits terminés.

Nous avons consacré près de 2 millions d'euros à la reconstruction de 200 maisons dans le canton iraquien de Telsqof, ce qui a permis à plus de 1300 personnes de rentrer chez elles. Nous avons consacré 4 millions d'euros à la construction d'écoles, à la couverture des frais médicaux et à faire en sorte que les communautés chrétiennes puissent rester sur place et prospérer. Chaque année, nous offrons une centaine de bourses à des jeunes dont les familles sont persécutées dans la région.

Nous comprenons que les droits des personnes doivent être rétablis lorsqu'ils ont été violés. Nous devons travailler pour aider les gens à rester aussi près de leur domicile que possible, et nous devons les aider à rentrer chez eux le plus rapidement possible. Nous préconisons

d'accroître l'aide aux pays qui, comme la Turquie, la Jordanie, le Liban et la Région du Kurdistan en Iraq, accueillent des réfugiés venus de zones déchirées par la guerre. Toutefois, nous savons tous qu'on ne trouvera une solution globale et définitive à la crise migratoire qu'en s'attaquant aux causes profondes du problème, ce qui suppose, entre autres, de régler des conflits militaires situés au-delà des frontières de l'Europe et d'éliminer les organisations terroristes.

J'en viens à présent à mon deuxième point, à savoir les relations entre l'Est et l'Ouest. Je représente un petit pays d'Europe centrale où nous savons tous que les grands conflits internationaux peuvent être résolus par des accords entre les superpuissances de l'Ouest et de l'Est. C'est pourquoi une coopération pragmatique entre l'Est et l'Ouest est indispensable si nous voulons éliminer les groupes terroristes les plus dangereux partout dans le monde. La Hongrie est donc fière de contribuer 200 de ses soldats à la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant.

La coopération entre l'Est et l'Ouest est indispensable si nous voulons surmonter la guerre et instaurer la paix en Syrie, et permettre ainsi le retour des populations et le recul des pressions migratoires sur l'Europe. Elle est indispensable pour instaurer la paix en Libye et y garantir la stabilité à l'avenir. Elle est également indispensable pour relever le défi extraordinaire que représente un dictateur communiste qui menace le monde avec son programme nucléaire, en violation de toutes les règles et valeurs internationales imaginables.

En Europe centrale, l'histoire nous a enseigné ce qui suit : chaque fois qu'il y a un conflit entre l'Est et l'Ouest, l'Europe centrale se retrouve perdante. Nous ne voulons plus être des perdants. C'est pourquoi nous appelons à des relations meilleures et à une coopération plus pragmatique entre l'Est et l'Ouest, fondées sur la confiance et le respect mutuels et sur le droit international.

Dans son troisième et dernier point, l'habitant d'Europe centrale que je suis voudrait souligner l'importance des droits des minorités nationales, une question extrêmement sensible pour la Hongrie puisque des millions de Hongrois vivent hors de nos frontières. Les droits des minorités nationales sont parmi les plus protégés dans le contexte des relations internationales. Il existe un consensus au sein de la communauté internationale – du moins, nous le pensons – selon lequel les droits des minorités nationales doivent être respectés par tous les membres de la communauté internationale,

et la discrimination contre toute minorité, quelle qu'elle soit, est tout simplement inadmissible.

Un des éléments les plus importants des droits des minorités nationales est le droit de s'exprimer et d'être éduqué dans sa langue maternelle. Pourquoi est-ce si important? Parce que le meilleur moyen de créer des difficultés pour les minorités nationales est de faire que la loi leur interdise d'utiliser leur langue maternelle. Ce n'est pas un hasard si les droits linguistiques sont eux aussi consacrés dans divers documents directeurs et normes internationales en la matière, comme la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, adoptée par les Nations Unies en 1992, les trois principes de l'UNESCO pour les langues et l'éducation et les diverses recommandations du Forum sur les questions relatives aux minorités concernant la mise en œuvre de la Déclaration sur les minorités. Ces documents décrivent pour les pouvoirs publics une manière semblable de s'acquitter de l'essentiel de leurs obligations relatives aux droits de l'homme pour ce qui concerne les questions linguistiques.

Malheureusement, le Parlement ukrainien a adopté, le 5 septembre, une nouvelle loi sur l'éducation. Ce nouveau texte revient drastiquement sur les droits acquis des minorités en matière d'éducation et d'utilisation des langues. Il retire à tous les enfants de plus de 10 ans le droit de recevoir un enseignement dans leur langue maternelle. Il est honteux qu'une législation de ce genre soit adoptée au XXI^e siècle dans un pays qui s'emploie résolument à progresser rapidement sur la voie de l'intégration économique par l'intermédiaire de l'accord d'association qu'il a conclu avec l'Union européenne. Cette loi est clairement discriminatoire pour les minorités vivant en Ukraine.

Dans l'article premier de la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, adoptée par l'UNESCO, il est indiqué sans ambiguïté que

« le terme « discrimination » comprend toute distinction, exclusion, limitation ou préférence qui, fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la condition économique ou la naissance, a pour objet ou pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de traitement en matière d'enseignement ».

Il est évident que la nouvelle loi ukrainienne sur l'éducation va à l'encontre des normes internationales et des conventions des Nations Unies. Nous appelons donc l'attention sur le risque de créer un précédent très dangereux si l'ONU ne réagissait pas et gardait le silence. Nous engageons vivement le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à s'intéresser de près à cette loi et à user de tous les moyens dont il dispose pour remédier aux graves violations qu'elle porte quant aux droits fondamentaux des minorités.

La Hongrie restera aux côtés des communautés hongroises, où qu'elles se trouvent dans le monde, et nous ne les laisserons jamais tomber. Nous en avons l'obligation. Telle est notre responsabilité et elle nous tient à cœur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdelkader Messahel, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie.

M. Messahel (Algérie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à adresser mes sincères félicitations à S. E. M. Miroslav Lajčák, pour son élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et l'assurer du plein soutien de mon pays. Je souhaiterais également rendre hommage et exprimer notre reconnaissance à son prédécesseur, S. E. M. Peter Thomson, Ministre des affaires étrangères des Fidji, pour le travail remarquable qu'il a accompli durant la session écoulée.

À chaque session de l'Assemblée, nous faisons le même triste constat concernant l'état du monde. La présente session ne déroge malheureusement pas à la règle puisqu'elle se tient dans un contexte tout aussi préoccupant, marqué par la persistance de conflits anciens en attente d'un règlement qui demeure plus éluusif que jamais, l'apparition de nouveaux conflits meurtriers et de foyers de tension, la fragilisation de l'équilibre écologique de notre planète en raison des outrages répétés qui lui sont infligés, la paupérisation, le sous-développement et les maladies qui continuent d'être le lot quotidien de centaines de millions d'individus de par le monde, et enfin par l'aggravation des menaces transfrontalières qui, à l'image du terrorisme et de son corollaire, le crime transnational organisé, affectent directement la sécurité et la stabilité de chacun de nos pays.

Ces défis auxquels nous faisons face ne peuvent être minimisés et encore moins occultés. Ils ne doivent, en tout cas, pas nous faire douter de notre capacité à

les relever et à les surmonter car, comme le soulignait déjà du haut de cette tribune le Président Abdelaziz Bouteflika, lorsqu'il avait la charge de conduire les travaux de l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session en 1974 :

« [notre] responsabilité consiste moins à tourner le dos à la réalité qu'à y faire face avec une vigilante rigueur » (*A/PV.2233, p. 27*).

Et qui mieux, pour assumer ce rôle essentiel que l'Organisation qui, si elle demeure à bien des égards perfectible, reste plus que jamais cet instrument unique et irremplaçable au service des nations que le Président Bouteflika avait décrit comme une arche de concorde et d'alliance entre toutes les nations du monde?

C'est dire combien nous nous réjouissons du thème choisi pour la session courante, dont l'énoncé résume de manière forte l'ensemble des défis auxquels nous sommes confrontés : « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Face à la multiplication des crises et des foyers de tension et aux drames humains indicibles qui en résultent, nous ne pouvons plus nous permettre de reporter indéfiniment cet examen de conscience collectif auquel nous devons procéder sur les causes qui ont conduit à la faillite du système de sécurité collective que les pères fondateurs de l'Organisation ont imaginé comme un rempart devant prémunir à jamais les générations à venir des horreurs de la guerre. En raison de tout cela, il est impératif que nous consentions enfin et nous attelions à réformer l'Organisation pour la mettre en position d'assumer pleinement les missions pour lesquelles elle a été créée, que ce soit dans la prévention des conflits, la promotion de la paix, le respect des droits de l'homme ou l'application du droit à l'autodétermination.

Le moment est en effet venu d'une réforme radicale de l'Organisation, à la fois dans ses structures et dans son mode de fonctionnement. Cette réforme doit, en premier lieu, porter sur le Conseil de sécurité, avec comme point de départ la correction de l'injustice historique que constitue la sous-représentation de l'Afrique dans les deux catégories de membres de cet organe et son élargissement à d'autres nouveaux acteurs importants sur la scène internationale.

Je crois également qu'il existe désormais un consensus de plus en plus large sur la nécessité d'une revitalisation et d'un renforcement de l'autorité de l'Assemblée générale, qui s'est, pour la première fois, impliquée directement et de manière novatrice dans le

processus de sélection et d'élection du Secrétaire général de l'ONU, conférant ainsi à celui-ci une confiance et une légitimité accrues dans l'exécution des missions qui sont les siennes. Que ce choix se soit porté à l'unanimité sur M. António Guterres, dont nous connaissons l'étendue des qualités personnelles et professionnelles, a confirmé et conforté le bien-fondé de cette nouvelle procédure.

Fidèle aux principes cardinaux de sa politique extérieure, qui sont ceux-là mêmes qui sont consacrés dans la Charte des Nations Unies – respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des États, non-ingérence dans les affaires intérieures des États, règlement pacifique des différends, respect du droit à l'autodétermination –, l'Algérie entend continuer d'assumer activement le rôle qui est le sien sur la base desdits principes, et toujours privilégier la voie des solutions politiques, que ce soit en Syrie ou au Yémen, au Mali ou en Libye.

S'agissant de ses deux voisins, elle est convaincue que c'est aux Maliens qu'il appartient de surmonter, par le dialogue et la négociation, les difficultés de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, comme c'est également aux Libyens de régler, par eux-mêmes, leurs divergences dans le cadre d'un dialogue inclusif mené sous l'égide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, avec le soutien des États voisins, et de préserver ainsi leur indépendance, leur unité et leur intégrité territoriale. L'Algérie considère par ailleurs que la question du Sahara occidental – qui, en tant que problème de décolonisation, relève de la responsabilité de l'ONU –, ne peut trouver son règlement qu'à travers l'exercice, par le peuple du Sahara occidental, de son droit imprescriptible à l'autodétermination. À cet égard, mon pays forme le vœu que la nomination, par le Secrétaire général, de M. Horst Köhler comme son Envoyé personnel pour le Sahara occidental pourra contribuer à la reprise des négociations entre les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, pour parachever le processus de décolonisation du territoire du Sahara occidental conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Enfin, mon pays ne peut que déplorer une nouvelle fois l'incapacité de la communauté internationale à mettre fin à l'occupation des terres arabes par Israël, et réitère son plein soutien au peuple palestinien frère tandis qu'il s'efforce de réaliser ses droits nationaux inaliénables et la création de son État indépendant, avec Al-Qods comme capitale.

La lutte contre le terrorisme et sa matrice, l'extrémisme violent, reste malheureusement une priorité de l'ordre du jour international. La menace terroriste demeure globale. Les attentats terroristes à répétition au Moyen-Orient et au Sahel, comme ceux survenus, cette année, dans d'autres régions du monde nous le rappellent dramatiquement. Dans le même temps, le phénomène de radicalisation progresse toujours plus vite, notamment grâce à Internet et aux réseaux sociaux, et confère toute sa pertinence à la stratégie des Nations Unies de lutte contre l'extrémisme violent. Ce phénomène appelle un nombre croissant de pays à agir individuellement et collectivement contre la progression de l'islamophobie.

Pour sa part, en raison des graves menaces dont ceux-ci sont porteurs, le retour des combattants terroristes étrangers doit mobiliser davantage la communauté internationale. Consciente des dangers qu'alimentent les menaces du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée, qui sont présentes dans son voisinage immédiat, l'Algérie maintient un haut niveau de vigilance sur le front interne et sur ses frontières et renforce son engagement régional et international dans la lutte contre ces fléaux.

Les expériences de l'Algérie se fondent sur les rôles que jouent respectivement la démocratie et la réconciliation nationale dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Le développement des mouvements migratoires dans leurs dimensions légale et illégale présente, certes, des opportunités à exploiter au bénéfice de nos économies et de nos sociétés respectives, mais génère aussi des situations fortement préjudiciables tant aux personnes concernées qu'aux pays contraints d'y faire face.

Située dans un espace frontalement confronté aux flux de migrations illégales, et pays d'origine, de transit et, aujourd'hui, de destination, l'Algérie mesure à sa juste valeur la complexité de cette question. Elle considère, de ce point de vue, qu'il est nécessaire de continuer à rechercher ensemble des solutions globales, intégrées, équilibrées et fondées sur un juste partage des responsabilités, qui préservent la dignité des personnes que la peur et la pauvreté ont mises sur le dangereux chemin de l'exode et de l'exploitation par la criminalité transnationale organisée.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement sont des acquis

remarquables qui nécessitent désormais la mobilisation de tous les moyens et de toutes les énergies pour leur mise en œuvre. Nous détenons pour ce faire l'outil formidable que constitue le système des Nations Unies pour le développement, qui doit jouer de manière plus efficace le rôle qui lui est dévolu dans le soutien et l'assistance que les pays en développement, notamment, attendent dans leurs politiques et efforts nationaux.

Avant de conclure, je souhaiterais partager avec l'Assemblée certaines actions que mon pays a engagées sur le plan interne.

Sous l'impulsion du Président de la République, un nouveau modèle de croissance a été initié en juillet 2016, qui cible la consécration d'une économie nationale émergente à l'horizon 2030, en traçant les trajectoires d'une gestion budgétaire rationnelle qui préserve les acquis de justice sociale et de solidarité nationale. Dans ce cadre, l'Algérie s'est résolument engagée dans la mise en œuvre du Programme 2030, à travers la mobilisation de l'ensemble des capacités nationales, ce qui inclut l'ensemble des partenaires, et en particulier la société civile. Cette démarche touche tous les secteurs et vise une diversification très étendue de l'économie nationale et une croissance durable.

En outre, je ne manquerai pas de souligner, sachant que ce thème est, à raison, très cher aux Nations Unies, que mon pays s'est vigoureusement engagé dans la promotion des droits de la femme et de son autonomisation. La Constitution algérienne a été amendée en 2016 avec la consécration de cette démarche volontariste assumée, dont les effets sont déjà notables pour la promotion de la femme et de son autonomisation, dans les milieux ruraux, les Assemblées locales, et les deux chambres du Parlement, et jusqu'aux plus hauts niveaux de responsabilité de l'État. La Constitution algérienne a été amendée en 2016 par la consécration de cette démarche volontariste assumée, et dont les effets sont déjà notables sur la situation des femmes dans les milieux ruraux, les assemblées locales, les deux chambres du Parlement et jusqu'aux plus hauts niveaux de responsabilité de l'État, ce qui a valu à l'Algérie de recevoir en 2016 un prix décerné par l'Union africaine dans le cadre de la Décennie sur les droits de l'homme, en particulier les droits de la femme, puis de nouveau en 2017 un prix pour la promotion des droits de la femme.

La jeunesse, qui représente les trois quarts de la population, est l'autre grande priorité de l'État algérien, qui prévoit, dans la Constitution révisée, un conseil supérieur de la jeunesse et qui déploie, depuis

des années, des efforts considérables pour intégrer cette force dynamique dans le processus de développement économique et social du pays. Le volet de la formation et de l'éducation a fait également l'objet d'un effort considérable des pouvoirs publics pour fournir à cette frange de la population un enseignement de qualité.

Ce n'est donc que justice que l'Algérie figure parmi les trois premiers pays africains et au premier rang des pays du Maghreb en matière de développement humain, et que l'institut international de sondage Gallup ait placé l'Algérie, en août dernier, au sixième rang des pays les plus sûrs au monde.

Tel est le message que je voulais convier au nom de l'Algérie en ce début de la soixante-douzième session de l'Assemblée Générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Secrétaire aux affaires étrangères et au commerce international de la République du Kenya, S. E. M^{me} Amina Chawahir Mohamed.

M^{me} Mohamed (Kenya) (*parle en anglais*) : Je suis ravie de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-douzième session. Je transmets à tous les salutations chaleureuses et les meilleurs vœux du Président de la République du Kenya, S. E. M. Uhuru Kenyatta, que j'ai l'honneur de représenter ici aujourd'hui. Le Président souscrit à l'ordre du jour de la présente session et à ses objectifs généraux.

Je félicite le Président de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je félicite également S. E. M. António Guterres à l'occasion de sa première participation à l'Assemblée générale des Nations Unies en tant que Secrétaire général. Je voudrais lui dire que je suis encouragée par son engagement en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles dans le monde, car, comme il l'a dit,

« La parité aux Nations Unies permettra d'améliorer l'efficacité aux Nations Unies » (A/72/PV.1, p. 3).

Il peut compter sur l'appui du Kenya dans ce domaine.

Le monde fait face à des défis considérables, qui englobent la pauvreté, le terrorisme mondial, les changements climatiques, les conflits et les inégalités, ainsi que l'émergence de menaces à l'ordre libéral qui régit le monde de l'après-guerre. L'enjeu de tous ces défis est le bien-être des êtres humains, dont la vaste majorité supporte le poids de ces défis et dont les conditions de vie sont de plus en plus incertaines. Décrivant l'état

du monde au moment de la révolution industrielle, l'écrivain anglais Charles Dickens disait : « C'était la meilleure des époques, c'est la pire des époques ». Il s'agit d'une expression tout à fait adéquate pour décrire aujourd'hui encore l'état du monde avec tout ce qu'il recèle de défis et de possibilités.

Le Kenya se félicite du thème choisi pour la soixante-douzième session : « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Le Kenya approuve et appuie les axes prioritaires présentées par le Président pour braquer les projecteurs sur l'être humain, à savoir la paix et la prévention des conflits, les migrations, les objectifs de développement durable, l'action climatique et les droits de l'homme. Ces priorités sont urgentes et méritent l'attention non seulement des gouvernements, mais également du secteur privé et de la société civile. Le Kenya reconnaît l'importance que revêtent les objectifs de développement durable pour répondre de manière adéquate aux problèmes pressants d'aujourd'hui. Nous avons joué un rôle clef dans la formulation des objectifs de développement durable en tant que Coprésident du Groupe de travail ouvert, et restons déterminés à traduire ce programme de transformation en actions concrètes pour notre peuple sans laisser personne de côté.

Toutefois, nous reconnaissons que la réalisation des objectifs de développement durable tiendra autant à l'efficacité de la coopération pour le développement qu'à l'ampleur et à la forme de cette coopération. On parle beaucoup de partenariats aujourd'hui, mais il n'y a pas suffisamment d'appui concret sur le terrain pour que ces partenariats soient efficaces dans la pratique. En tant que pays, nous avons intensifié nos efforts en vue de réaliser les objectifs de développement durable. Dans le secteur de la santé, par exemple, notre gouvernement offre désormais des services de santé maternelle gratuits dans tout le pays. Nous prévoyons maintenant de couvrir les services de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents. Confirmant cet engagement il y a deux ans, le Président Kenyatta a déclaré :

« Je m'engage à prendre les mesures durables nécessaires pour mettre fin à tous les décès évitables de femmes, d'enfants et d'adolescents en l'espace d'une génération et assurer leur bien-être. Nous devons répondre des progrès que nous accomplirons collectivement pour atteindre cet objectif. »

De concert avec le système des Nations Unies au Kenya, nous avons également mis en place une

plateforme de partenariat destinée à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans le pays. Cette plateforme, qui réunit le Gouvernement, les partenaires de développement, le secteur privé, la société civile et l'Organisation des Nations Unies, a mis en place différents guichets d'accélération des objectifs de développement durable, dont le premier a été consacré aux soins de santé primaires. Ce partenariat a abouti à une réduction spectaculaire de la mortalité maternelle et infantile. Nous avons l'intention de transformer les soins de santé primaires, afin d'ouvrir la voie à la couverture sanitaire universelle pour les 46 millions de Kényans d'ici à 2021, assurant ainsi, comme nous nous y sommes engagés, que personne ne sera laissé de côté.

Les changements climatiques dans notre région perturbent les moyens de subsistance de millions de personnes et engendrent des conflits autour de ressources qui se raréfient, notamment la terre et l'eau. Les changements climatiques coûtent aujourd'hui à l'économie kényane près de 3 % du produit intérieur brut par an. Le Kenya a promulgué une législation visant à mettre en œuvre l'Accord de Paris afin de remédier à ce problème. Nous nous sommes engagés à réduire d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 30 % par rapport à la situation qui prévaudrait si rien n'est fait, sous réserve de l'obtention des financements nécessaires, du transfert de technologies et du renforcement des capacités, comme convenu à Paris. La capacité de notre planète à entretenir la vie est menacée, et la nécessité de lutter contre les changements climatiques n'est pas un choix; il s'agit d'un impératif, d'un impératif urgent.

Nous félicitons l'ONU des mesures qui ont été prises pour renforcer et revaloriser le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), conformément à la Déclaration de Rio+20. Nous nous félicitons des progrès accomplis vers une adhésion universelle, ainsi que des efforts déployés pour renforcer le financement et la capacité du PNUE de s'acquitter de son mandat de coordination exceptionnel au sein du système des Nations Unies. Je suis heureuse de pouvoir dire que, depuis sa création, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a aidé le monde à se recentrer sur l'environnement. Grâce aux travaux de l'Assemblée, qui est désormais *de facto* le parlement mondial de l'environnement, des décisions qui contribuent au bien-être de notre planète sont maintenant universellement respectées.

J'appelle les États Membres de l'ONU à renforcer le PNUE afin qu'il puisse répondre efficacement aux

défis environnementaux qui se posent dans le monde. À cet égard, le Kenya insiste sur l'application de la décision prise par les chefs d'État, figurant dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, pour regrouper les fonctions du siège du PNUE à Nairobi. Cette question nous préoccupe vivement et ne bénéficie toujours pas de l'attention qu'elle mérite. On ne soulignera jamais assez combien il est important que le PNUE soit basé au Kenya, dans le Sud.

Le Kenya se félicite de la création du Bureau de lutte contre le terrorisme et se réjouit à la perspective de mener une coopération solide et productive avec celui-ci. Nous attendons du Bureau qu'il aide tous les autres organismes des Nations Unies à élaborer des initiatives qui tiennent compte des efforts déployés par les États Membres. Nous nous sommes fixé pour priorités la lutte ciblée contre le recrutement au sein des groupes de radicalisation, le désengagement des transfuges, le renforcement des services de renseignement et de maintien de l'ordre et la mise en œuvre de stratégies faisant appel à l'ensemble du Gouvernement et des outils socioéconomiques sur la base d'une stratégie globale.

Ma délégation appuie l'engagement du Secrétaire général en faveur du programme de réforme de l'ONU. L'ONU doit engager des réformes pour s'adapter au paysage mondial du XXI^e siècle et être plus souple, plus démocratique et plus efficace, pour qu'elle soit adaptée à sa mission dans notre monde contemporain. L'Afrique est particulièrement préoccupée par le fait que le domaine de la sécurité continue d'être dominé par un petit club de pays, qui exclut tous les autres. Cette exclusion continue de porter atteinte à la légitimité et à l'efficacité du Conseil de sécurité, tandis que ses opérations, d'un autre côté, soulèvent des problèmes de responsabilisation et de transparence. Il est donc impératif que l'ONU effectue des réformes dans les cinq domaines principaux qui ont été mis en exergue. Nous demandons que l'Afrique soit représentée dans les catégories de membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité, tel qu'indiqué dans la Position africaine commune.

Au début du mois de septembre, nous avons organisé une réunion de haut niveau pour discuter des meilleures pratiques en ce qui concerne la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes ainsi que des mesures visant à améliorer l'efficacité, l'efficience, la responsabilisation et les capacités financières du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). À cette réunion, les États

Membres se sont engagés à participer au processus d'ONU-Habitat. Ils ont appelé au renforcement de la coordination des questions ayant trait à l'urbanisme au sein de l'ensemble du système des Nations Unies et à la création d'une assemblée urbaine appelée à remplacer le Conseil d'administration composé de 58 membres à son siège à Nairobi, au Kenya. Nous nous félicitons de la confiance que les membres ont manifestée à l'égard de notre pays.

Ce n'est un secret pour personne qu'ONU-Habitat fait partie des organismes des Nations Unies qui reçoivent le moins de financements. L'Assemblée urbaine a besoin d'un budget adéquat pour qu'il puisse s'acquitter efficacement de son mandat. Le Kenya se réjouit à la perspective de participer de manière constructive aux discussions de suivi qui se tiendront à la Deuxième Commission au cours de la présente session de l'Assemblée générale.

Le Kenya a joué un rôle de premier plan dans les efforts en faveur de la paix et de la sécurité dans nombre de pays, notamment en Somalie et au Soudan du Sud. Grâce à nos efforts collectifs en tant que communauté internationale, des progrès considérables ont été accomplis en Somalie. En particulier, les élections crédibles tenues l'an dernier et la formation d'un gouvernement à base élargie ont marqué un tournant décisif qui a jeté les bases d'une transition stable et démocratique en Somalie. Pour consolider les acquis et prévenir la reprise des conflits, nous sommes favorables au renforcement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous nous félicitons également de la résolution 2372 (2017) du Conseil de sécurité, qui a prorogé le mandat de l'AMISOM tout en lui confiant de nouvelles tâches essentielles.

Nous exhortons l'ONU à accroître son appui à la Mission, en particulier en termes de financement durable, pour qu'elle puisse faire face aux menaces graves qui pèsent sur la sécurité dans la perspective de la réduction des effectifs. En outre, nous sommes fermement convaincus que l'appui au processus de reconstruction, notamment en donnant au Gouvernement les moyens de fournir des services de base, permettra de renforcer la confiance et contribuera à la prévention des conflits en Somalie à l'avenir.

Entre-temps, la situation humanitaire au Soudan du Sud demeure préoccupante et exige qu'on lui accorde une attention urgente. Nous exhortons la communauté internationale à fournir les ressources indispensables pour aider à sauver des vies menacées par la famine. Nous

attendons du Gouvernement sud-soudanais qu'il assure la protection des civils et des travailleurs humanitaires. Nous appelons également la communauté internationale à appuyer les efforts de l'Autorité intergouvernementale pour le développement visant à revitaliser le processus de paix en rassemblant toutes les parties au conflit.

Par ailleurs, nous sommes toujours préoccupés par les situations en Libye, en République centrafricaine, en Syrie et en Iraq. Nous exhortons la communauté internationale à continuer d'œuvrer avec diligence pour relever les défis auxquels ces pays frères sont confrontés. Dans le même ordre d'idées, nous appuyons les efforts que continue de déployer le Secrétaire général pour trouver une solution durable en ce qui concerne le peuple palestinien, sur la base d'une solution des deux États.

Depuis les années 60, le Kenya a accueilli un grand nombre de réfugiés en provenance de pays voisins. Nous avons été des hôtes généreux, mais, dernièrement, la présence de réfugiés a commencé à poser des problèmes, notamment la contrebande, le banditisme, la traite des êtres humains et l'infiltration des terroristes dans les camps de réfugiés. Face à ces défis, en 2013, le Gouvernement kényan, le Gouvernement fédéral somalien et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont signé un accord tripartite sur le rapatriement librement consenti des réfugiés, mais le Gouvernement kényan n'a pas pour autant abdiqué sa responsabilité à l'égard des réfugiés. Même s'il a été lent, le processus de rapatriement a été mené conformément aux obligations internationales. Nous espérons que la communauté internationale se joindra à nous pour appuyer cette initiative, car elle permettra aux réfugiés de reconstruire leur vie et de retrouver leur dignité humaine, loin de la misère des camps de réfugiés.

Le Kenya se félicite de la décision du Président de convoquer une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes. Notre pays a promulgué la loi contre la traite des personnes en 2010, qui a intégré dans la législation nationale la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, notamment son Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. La réunion de haut niveau sera un cadre d'échanges intégré et indispensable pour sensibiliser le public, échanger les bonnes pratiques et remédier aux lacunes qui favorisent l'esclavage et la traite, notamment grâce

à une gestion efficace des frontières, au renforcement des capacités des agents des services de l'immigration et à un contrôle efficace des agences d'emploi locales et internationales.

Le Kenya se félicite de l'adoption historique, le 7 juillet, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Malgré l'absence des États dotés d'armes nucléaires, le Traité a été appuyé par l'écrasante majorité des États Membres. Cela montre que nous sommes préoccupés par le danger que représente pour l'humanité l'utilisation de telles armes, un danger que nous a tous rappelé la déplorable explosion nucléaire du 3 septembre. L'adoption du Traité nous donne à nouveau l'espoir qu'il est possible, en œuvrant de concert, de débarrasser le monde des armes nucléaires.

Enfin, le Kenya est un fervent partisan du multilatéralisme. Nous saluons le rôle remarquable que l'ONU a joué dans le maintien de la paix dans le monde et en tant que cadre mondial de coopération et de solidarité entre les nations. Nous savons que l'ONU peut faire davantage. Nous estimons qu'avec les objectifs de développement durable et le Programme de développement durable, l'ONU s'est doté d'un plan pour renforcer la paix dans le monde et pour faire en sorte que la mondialisation et le développement soient justes et équitables pour tous. C'est cet avenir que nous voulons pour nous-mêmes et pour les générations futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République d'Islande, S. E. M. Gudlaugur Thór Thórdarson.

M. Thórdarson (Islande) (*parle en anglais*) : Nous vivons dans un monde de possibilités. Nous n'avons jamais eu autant de possibilités de mettre fin à la pauvreté, à la faim et aux violations des droits de l'homme et de donner la priorité à ceux qui aspirent à une vie décente. Nous pouvons soit réussir, soit échouer. C'est un choix à faire; c'est une décision à prendre. C'est notre responsabilité et c'est notre tâche, une tâche qui ne se résume pas à des chiffres ou à des statistiques, mais qui concerne des personnes bien réelles et bien vivantes. Chaque vie mérite d'être vécue et chacun à des objectifs dans sa vie. Ne l'oublions pas.

Notre n'avons pas une tâche facile. Mais les choses les plus importantes dans la vie ne sont jamais faciles; il est toujours difficile de trouver la bonne voie. Et il est certain que nous rencontrons des difficultés. Les conséquences des changements climatiques, de la

mauvaise gouvernance, du terrorisme et des conflits ont fait que le monde semble plus dangereux, moins prévisible et plus chaotique, comme l'a dit le Secrétaire général. Il nous incombe à tous de préserver les gains que nous avons engrangés depuis la création de cette institution et de tenir notre promesse de prospérité pour tous.

Les progrès économiques et sociaux du monde sont, pour une grande part, dus à la science et à l'action rationnelle fondée sur des preuves. Nous devons nous en tenir fermement à cette approche. Seule une politique fondée sur des faits et des preuves peut nous aider à faire face à des menaces communes comme les changements climatiques, et à créer un monde qui reflète réellement nos valeurs. L'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont les schémas sur lesquels bâtir notre succès. Nous devons maintenant passer à l'acte. Les sécheresses, l'élévation du niveau des mers, l'acidification des océans et autres conséquences des changements climatiques ont de multiples incidences sur l'ensemble de nos communautés. Les changements climatiques ne sont nulle part plus visibles que dans l'Arctique, et ont de vastes conséquences sur d'autres parties de la planète. La fonte de la calotte glaciaire polaire dans le nord entraîne une montée du niveau des mers dans le sud. Ce qui se passe dans l'Arctique ne se limite pas qu'à l'Arctique. En souscrivant à nos obligations au titre de l'Accord de Paris, nous visons à réduire les émissions de 40 % d'ici à 2030, collectivement avec les autres pays européens. L'Islande reste déterminée à atteindre cet objectif.

Depuis qu'a été créée cette institution, un ordre international fondé sur des règles a été le fondement de la paix et de la prospérité. Les attaques contre l'état de droit par certains gouvernements sapent la stabilité du système international. Nous condamnons dans les termes les plus forts les agissements illégaux des dirigeants de la Corée du Nord et nous les appelons à accepter les offres généreuses qui leur sont faites de retourner à la table des négociations. Ces dernières semaines, nous avons vu enfin le Conseil de sécurité agir fermement mais de façon constructive en faveur du dialogue et du renforcement de la confiance, tout en restant ferme et en renforçant les sanctions face à la poursuite des provocations.

L'utilisation d'armes chimiques par le Gouvernement syrien contre sa propre population a été une violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire et a exigé une réaction ferme

de la part de la communauté internationale. Des conflits internes complexes ont causé des déplacements et des souffrances à grande échelle, la famine qui menaçait de nombreuses régions, notamment au Yémen. La question du Sahara occidental reste non réglée, et les tensions montent. Le mépris de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine est une autre atteinte grave portée à l'ordre international basé sur des règles.

Le Conseil de sécurité a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. De concert avec plusieurs autres pays, l'Islande a encouragé le Conseil de sécurité à intégrer des perspectives à long terme dans les mandats qu'il octroie à ses missions afin de jeter les fondements d'une paix durable.

L'époque moderne a aussi vu l'émergence d'acteurs non étatiques – chose que notre système n'a pas prévu. Les terroristes ont cherché à saper la confiance et la tolérance au sein de nos communautés et entre elles. Outre les améliorations apportées au mécanisme antiterroriste des Nations Unies, il nous faut identifier les moteurs de l'extrémisme violent et du terrorisme. L'échec du développement est au cœur des conflits et de l'extrémisme violent. C'est là que le Programme 2030 doit jouer un rôle crucial.

Le Programme 2030 est en effet une réalisation remarquable. Il se fonde sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, étant donné que les droits de l'homme, la paix et le développement sont inséparables et essentiels pour une bonne mise en œuvre dudit Programme. Je prends très au sérieux la mise en garde du Secrétariat que le mépris des droits de l'homme est une maladie, une maladie qui est en train de se répandre au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest.

Les violations de la liberté d'expression et de réunion et des droits fondamentaux des femmes entravent tous la mise en œuvre du Programme 2030. Les assassinats extrajudiciaires, la répression des minorités et le déni du droit à la légitime opposition retardent le développement durable, parfois pour des générations. Ici, je voudrais exprimer ma profonde préoccupation au sujet de la situation totalement inacceptable des Rohingyas au Myanmar.

L'Islande connaît d'expérience le potentiel énorme de la parité hommes-femmes. Avec ONU-Femmes en tant que partenaire clef, l'Islande est un fervent défenseur des droits fondamentaux des femmes. Nous œuvrons activement pour engager les hommes

dans la lutte en faveur de l'égalité des sexes et, en fait, notre Premier Ministre est un champion de l'initiative IMPACT 10x10x10 lancée dans le cadre de la campagne HeForShe. Nous appuyons l'initiative SheDecides du Fonds des Nations Unies pour la population en faveur de la santé et des droits en matière de sécurité et de procréation des femmes, et nous continuons de promouvoir la participation des femmes au programme pour la paix et la sécurité.

Je félicite le Secrétaire général de son engagement en faveur de la parité hommes-femmes à l'ONU et de sa détermination à remédier à la question de l'exploitation et des atteintes sexuelles commises par les soldats de la paix et le personnel des Nations Unies – une trahison envers les civils placés sous leur responsabilité, ainsi que des valeurs des Nations Unies.

Au début du XX^e siècle, l'Islande était l'un des pays les plus pauvres de l'Europe occidentale. Aujourd'hui, nous sommes l'un des plus riches. Pourquoi? La réponse à cette question se trouve dans l'approche que nous avons adoptée, qui est d'agir pour répondre à l'aspiration des populations mondiales à une vie décente, afin de faire en sorte que tous bénéficient des possibilités qu'offrent notre monde aujourd'hui. La voie suivie par l'Islande pour sortir de la pauvreté est un exemple classique du pouvoir du libre-échange. Nous avons eu accès à d'importants marchés étrangers où nous avons pu vendre nos produits et, ce faisant, nous avons changé notre condition.

Chaque année, nous nous retrouvons ici, dans la capitale du libre-échange, pour parler de la nécessité de mettre fin à la pauvreté dans le monde. Nous parlons, mais pouvons-nous vraiment joindre le geste à la parole? Il nous faut vraiment faire quelque chose à ce sujet. Nous pouvons ouvrir nos marchés. Nous pouvons permettre que les pays les plus pauvres commercent librement avec nos consommateurs. Échangeons, tout en gardant à l'esprit que le libre-échange, ce n'est pas simplement échanger des biens et des services contre de l'argent. Le libre-échange, c'est forger des relations. Le libre-échange, ce sont des personnes qui interagissent, qui voyagent et qui se comprennent les unes les autres, sans distinction de couleur ou de religion. Le libre-échange est l'outil le plus puissant pour établir et maintenir la paix.

Alors que les marchés des pays les plus riches du monde restent fermés aux pays les plus pauvres, il est véritablement de notre devoir de fournir une aide au développement. Une large part de l'aide bilatérale

fournie par l'Islande va aux pays les moins avancés, principalement en Afrique subsaharienne. Nous nous concentrons sur nos domaines de compétence, comme l'énergie et la pêche, tout en plaçant également un accent de façon transversale sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes.

Afin de partager ses connaissances et son expérience, l'Islande organise des programmes de l'Université des Nations Unies sur la gestion des pêches, l'énergie géothermique et la restauration des terres, en plus du programme sur l'égalité des sexes. Par l'intermédiaire de projets et de partenariats avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, l'initiative Énergie durable pour tous et la Banque mondiale, l'Islande s'emploie activement à accroître l'utilisation durable de l'énergie géothermique. Nous appuyons également les travaux de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et ceux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture visant à renforcer la sécurité alimentaire et à atténuer les changements climatiques grâce à la restauration des sols.

Fidèle au rôle central qu'elle joue depuis longtemps dans le domaine des affaires maritimes, l'Islande a contribué activement à la Conférence des Nations Unies sur les océans qui a eu lieu cette année. Nous avons pris de nombreux engagements, notamment en ce qui concerne la réduction des déchets marins et des matières plastiques dans les océans, une question qui exige une coopération entre les gouvernements, les entreprises et les particuliers. Qu'il me soit permis de saluer la nomination par le Secrétaire général de M. Peter Thomson au poste d'Envoyé spécial pour l'océan. Nous attendons avec intérêt de travailler avec M. Thomson.

Libérer le potentiel transformateur de la société et du secteur privé est la clef de la réussite. En matière de financement du développement, nous devons montrer clairement que la coopération au service du développement, bien que vitale, ne représente qu'une faible partie des besoins. La bonne gouvernance, des institutions solides, les droits de l'homme et une égalité d'accès aux emplois sont essentiels au progrès économique inclusif, qui, au final, dépend de la volonté politique des dirigeants. Créer un environnement favorable aux affaires et à l'investissement est essentiel à la croissance.

L'Islande croit fermement au potentiel de la mondialisation et du commerce international en tant que

vecteurs de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Nous devons continuer de promouvoir un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles et équitable, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Dans le même temps, nous devons être conscients des mesures nécessaires pour permettre aux pays les moins avancés d'y participer, sur la base de conditions équitables. Si nous voulons atteindre les objectifs de développement durable, ce n'est pas le moment d'ériger des barrières commerciales.

La situation désastreuse des 65 millions de personnes chassées de leurs foyers à cause de conflits, de difficultés économiques et des changements climatiques exige une solution d'urgence. La manière dont nous, la communauté internationale, apporterons une réponse à la question des migrations aura des répercussions sur les générations futures. Le prochain processus vers des pactes mondiaux pour les réfugiés et pour des migrations sûres, ordonnées et régulières nous donnera l'occasion d'aborder ce défi actuel de façon inédite et globale. Ces approches doivent reposer sur le droit humanitaire et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les migrants, en particulier des enfants. En tant que communautés d'accueil, nous ne devons pas oublier la contribution positive que les migrants peuvent apporter à la croissance et au développement durable.

L'Islande reçoit un nombre toujours croissant de réfugiés, en plus de fournir une aide généreuse aux organismes des Nations Unies travaillant dans les pays voisins de la Syrie. Nous continuerons de jouer notre rôle. Nos ancêtres, marqués par la Seconde Guerre mondiale et la dépression économique, ont eu la clairvoyance de créer l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods.

Tout comme ce grand bâtiment a été rénové avec succès il y a quelques années, l'ONU doit elle aussi être réformée afin d'être adaptée aux objectifs de l'époque moderne. Nous appuyons fermement le travail du Secrétaire général pour ce qui est de sa réforme dans les domaines de la gestion et du développement et de sa thématique de la pérennisation de la paix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Suède, S. E. M^{me} Margot Wallström.

M^{me} Wallström (Suède) (*parle en anglais*) : En 1954, l'ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld déclarait que l'Organisation des Nations Unies n'avait

pas été créée pour nous emmener au paradis, mais pour nous sauver de l'enfer. Aujourd'hui, nous avons encore besoin d'une Organisation des Nations Unies qui vise à nous sauver des instincts les plus vils de l'humanité. Toutefois, en ces jours d'incertitude, nous devons aussi tirer les leçons de ce qui est positif dans notre monde et à l'Organisation des Nations Unies, et continuer sur cette base.

Dans son important discours prononcé mardi (voir A/72/PV.3), le Secrétaire général a exposé les menaces et les défis auxquels nous faisons face et la manière dont nous pouvons les surmonter. C'est l'action collective qui nous permettra d'ouvrir la voie à un avenir pacifique et prospère. L'heure est au multilatéralisme, et non à l'unilatéralisme. Nous devons saisir cette occasion ou risquer d'en subir les conséquences. L'ONU est au centre de cet effort. C'est un espace fait sur mesure pour que le monde trouve des solutions aux problèmes communs de notre époque. Malgré les critiques parfois justifiées que l'Organisation des Nations Unies essuie, il est clair que nous continuons de croire en son pouvoir. Si cela n'était pas le cas, les présidents, les premiers ministres et les dirigeants d'entreprises et de la société civile ne seraient pas ici cette semaine. Je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que, face aux défis mondiaux, faire cavalier seul n'est plus une option.

L'Organisation des Nations Unies, créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre et promouvoir un meilleur niveau de vie dans une liberté plus grande, a empêché que les guerres catastrophiques qui ont précédé sa fondation ne se répètent. La pauvreté extrême a atteint un niveau historiquement bas. L'espérance de vie continue d'augmenter. Chaque année, des millions de personnes bénéficient d'une aide humanitaire vitale.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et la thématique de la pérennisation de la paix sont de puissants exemples de ce que nous pouvons réaliser ensemble. Ces accords sont les stratégies pour notre avenir commun. Nous devons maintenant veiller à ce que l'Organisation dispose de la structure et des outils nécessaires pour aider les pays à honorer ces accords. Le large appui dont bénéficie le programme de réforme du Secrétaire général illustre l'importance que nous attachons à une ONU efficace et à son rôle au centre du multilatéralisme, en tant que plate-forme pour la mise en œuvre de nos engagements communs. La portée des réformes proposées par le Secrétaire général

et la Vice-Secrétaire générale révèle la complexité des tâches à accomplir.

Le dispositif de paix et de sécurité doit contribuer plus efficacement à la prévention des conflits et à la pérennisation de la paix. Le système des Nations Unies pour le développement doit être radicalement réorienté pour réaliser le Programme 2030. En outre, pour concrétiser ces changements, la modernisation des moyens et des systèmes de gestion sera indispensable. Plus important encore, nous devons reconnaître que ces réformes ne peuvent être mises en œuvre séparément les unes des autres. La vie des populations n'est pas éparse – leurs besoins doivent occuper une place centrale. La paix et la sécurité, le développement socioéconomique ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme sont complémentaires. En conséquence, tous les piliers de l'action du système des Nations Unies et nos efforts bilatéraux doivent également être interconnectés et complémentaires. Cela nécessite de renouveler notre manière de réfléchir et de travailler.

La Suède souscrit pleinement aux principes de réforme exposés par le Secrétaire général : une approche centrée sur les pays et sur la population, l'égalité des sexes, la décentralisation de la responsabilité et de la prise de décisions, et la réforme des procédures budgétaires. Le Secrétaire général, M. Guterres, et la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Mohammed, peuvent compter sur notre plein appui dans leurs efforts.

De notre côté, nous, les États Membres, avons la responsabilité d'agir de manière cohérente, d'éviter la microgestion et de garantir un financement suffisant et stable sur le long terme. Il faut que les financements soient plus souples. Nous sommes fermement convaincus de l'importance de disposer de ressources de base sans affectation particulière. Nous ne pouvons nous permettre de faire une sélection pour satisfaire des intérêts nationaux; cela ne donnera pas à l'Organisation la stabilité dont elle a besoin.

Je suis fier d'annoncer que la Suède va augmenter son budget de coopération au service du développement d'environ 350 millions de dollars en 2018, qui sera ainsi le plus élevé de son histoire et permettra à mon pays de s'acquitter de l'engagement qu'il a pris de consacrer 1 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement. Plus que par les mots, nous appuierons les efforts du Secrétaire général sur le plan financier en mettant à disposition des fonds supplémentaires et souples pour la réforme.

Dans l'immédiat, face aux besoins humanitaires inédits, le système humanitaire a besoin d'urgence de fonds supplémentaires pour pouvoir sauver des vies et faire taire les souffrances. À plus long terme, le fait d'investir dans le Programme 2030 et le programme de pérennisation de la paix permettra de renforcer la résilience.

Dans la deuxième et dernière partie de mon propos, je voudrais m'arrêter plus particulièrement sur trois domaines précis.

Premièrement, il y a neuf mois, la Suède est devenue membre du Conseil de sécurité. Étant donné que c'est l'Assemblée générale qui nous a élus au Conseil, il est tout à fait normal que je rende compte à ses membres de ce que nous avons fait en leur nom. Notre approche en ce qui concerne le Conseil est simple. Bien que chaque pays ait son propre point de vue et que les membres du Conseil ne soient pas toujours d'accord, ils sont cependant unis par leur responsabilité à l'égard de la Charte des Nations Unies et du monde.

À cette fin, la Suède travaille avec tous les membres afin que les discussions au Conseil donnent des résultats concrets. Nous collaborons étroitement avec les autres membres élus, qui représentent l'ensemble des États Membres et apportent des perspectives qui comptent. Nous entretenons également des contacts avec de nombreux membres de l'Assemblée dans le cadre de notre engagement à communiquer avec les pays au sujet du programme de travail du Conseil, et non pas simplement à leur propos.

Obtenir des résultats concrets pour ceux qui en ont besoin est une responsabilité qui va bien au-delà de nos intérêts nationaux. Les besoins sont croissants. Le nombre de conflits majeurs augmente. Cependant, comme l'a souligné le Secrétaire général, ni la guerre ni la paix ne sont inévitables; elles sont le résultat des choix que nous faisons. Un grand nombre des conflits dont est saisi le Conseil ont débuté non pas parce que nous n'avions rien vu venir – il y a eu des signes annonciateurs – mais parce que nous n'avons pas réagi à temps et suffisamment rapidement.

En outre, la prévention suppose non seulement de prendre en compte les signes avant-coureurs, mais également d'investir dans des sociétés pacifiques pour éviter que les causes des conflits n'apparaissent. En tant que dirigeants au sein de nos communautés et en tant que dirigeants nationaux, nous devons choisir la paix,

investir dans la paix et instaurer la paix. Le système des Nations Unies doit être configuré pour nous y aider.

La Suède a fait de la prévention des conflits un pilier central de son mandat au Conseil. Nous avons souligné la nécessité que le Conseil reconnaisse la primauté des aspects politiques des mandats de maintien de la paix et la nécessité d'élaborer des stratégies politiques à long terme pour prévenir les conflits et pérenniser la paix en luttant contre les causes profondes des problèmes. J'estime que nous progressons, comme le montre l'appui du Conseil à un règlement pacifique de la crise en Gambie, au processus de paix en Colombie et aux transitions au Libéria et en Côte d'Ivoire, ainsi que sa coopération avec l'Union africaine en vue de rétablir la stabilité en Somalie. En sa qualité de Présidente du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé, la Suède s'emploie à renforcer la protection des enfants dans les zones de conflit. Protéger les enfants aujourd'hui, c'est prévenir des conflits futurs.

Néanmoins, nous devons faire plus. La situation au Myanmar est un exemple douloureux de conflit dont les causes profondes n'ont pas été réglées, ce qui a des conséquences tragiques. Il est urgent que la violence prenne fin et que la population soit protégée, que les droits de l'homme soient respectés et que les personnes puissent rentrer chez elles dans la dignité. L'accès humanitaire est essentiel. La Suède appuie les recommandations de la Commission consultative sur l'État Rakhine. Nous exhortons le Gouvernement du Myanmar à appliquer ces recommandations sans tarder.

En Syrie, la prévention a également échoué. Le prix à payer pour le pays et ses habitants est inimaginable et terrible. La Suède continuera de promouvoir, par l'intermédiaire du Conseil, un accès humanitaire dans l'ensemble du pays et un règlement politique, qui seuls permettront d'instaurer la paix à long terme et de bâtir un avenir meilleur pour la Syrie.

Au Soudan du Sud, la population civile est également la première victime d'un conflit dévastateur qui sévit depuis bientôt quatre ans. Je salue les initiatives récentes des voisins du Soudan du Sud. J'exhorte le Gouvernement et toutes les autres parties à améliorer l'accès humanitaire, à déposer les armes et à participer à un processus véritable de règlement du conflit.

Nous poursuivons nos efforts de longue date pour tenter de promouvoir le processus de paix au Moyen-Orient. Comme l'a souligné le Secrétaire général durant

sa récente visite dans la région, la solution des deux États est le seul moyen d'aller de l'avant. Seuls un règlement négocié entre les parties et la fin d'une occupation qui dure depuis 50 ans permettront à Israël et à la Palestine de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité. Nous devons régler le conflit une fois pour toutes. Cela aura des incidences sur la paix qui iront bien au-delà de la Terre sainte et du Moyen-Orient.

La plus grande menace à la paix et à la sécurité internationales, ce sont sans doute les provocations inacceptables et répétées de la République populaire démocratique de Corée dans ses efforts pour développer un programme d'armes nucléaires. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à cesser ses essais, à honorer ses obligations internationales et à s'engager dans la voie d'un dialogue sincère sur la dénucléarisation. Tous les États doivent appliquer les mesures adoptées par un Conseil de sécurité uni. Les sanctions doivent s'accompagner d'efforts politiques pour ouvrir la voie à un règlement pacifique. Nous nous félicitons que le Secrétaire général se soit engagé à mobiliser ses bons offices à cette fin.

Une paix durable nécessite la participation de l'ensemble de la population, ce qui signifie que la participation pleine, effective et sur un pied d'égalité des femmes doit faire partie intégrante de toutes nos initiatives de pérennisation de la paix. Cela m'amène à mon deuxième point – les femmes et la paix et la sécurité.

En tant que représentante du premier Gouvernement féministe au monde, cette question me tient à cœur. Après m'être entretenue avec de nombreux membres de l'Assemblée, je réalise que je suis loin d'être la seule personne convaincue que la participation des femmes aux efforts de paix et de sécurité est essentielle à l'instauration d'une paix durable. Garantir la participation des femmes doit être au centre des efforts de réforme de l'ONU.

La Suède promeut sans relâche la prise en compte du programme relatif aux femmes et la paix et la sécurité dans tous les aspects des travaux du Conseil, de l'inclusion de la communication d'informations concernant l'égalité des sexes dans les mandats des missions à l'ajout de critères d'inscription relatifs à la violence sexuelle et sexiste dans les régimes de sanctions. La politique étrangère féministe de la Suède est un programme de changement qui vise à accroître les droits, la représentation et les ressources de toutes les femmes et de toutes les filles, en fonction de la réalité de leur vie. Nous exhortons tous les pays à

former leur propre politique féministe et à faire en sorte que tout le monde - femmes, hommes, garçons et filles - soit traité de la même manière.

Mon troisième et dernier point porte sur notre responsabilité commune en matière de développement mondial. Le Programme 2030 prévoit les moyens de réaliser les sociétés pacifiques, durables et équitables que nous voulons. Tous les pays – riches et pauvres – partagent la responsabilité de faire de cette promesse une réalité pour des millions de personnes dans le monde. Ce ne sera pas fait par les seuls gouvernements. Toutes les parties prenantes de la société ont un rôle à jouer. Il sera essentiel de veiller à ce que le système de développement des Nations Unies soit transformé pour soutenir ces efforts.

La mesure de nos progrès par rapport aux objectifs de développement durable sera d'une importance capitale, à la fois pour la prise de décision et la responsabilisation. La Suède a élaboré un ensemble d'objectifs nationaux liés aux objectifs de développement durable et à notre budget national, que nous utilisons pour mesurer le développement de notre société. Comme nous le savons tous, la force du Programme 2030 réside dans les liens inhérents entre les 17 objectifs. Chaque objectif est tout aussi important et interdépendant. Néanmoins, j'aimerais souligner deux de ces objectifs.

Premièrement, je vais aborder l'objectif de réduction des inégalités. La mondialisation a ouvert le monde, renforcé la croissance économique et permis à des centaines de millions d'êtres humains de sortir de la pauvreté. Cependant, nous n'avons pas réussi à étendre les avantages de la mondialisation de manière égale. Nous devons faire mieux. Dans le cadre de notre contribution, en 2016, la Suède et un premier groupe d'États, d'entreprises et de syndicats ont lancé le Contrat mondial pour un travail décent et une croissance inclusive. Ce contrat est un partenariat mis au point avec l'Organisation internationale du travail et l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui met l'accent sur le renforcement du dialogue social et de relations professionnelles saines, ce qui est essentiel pour réduire les inégalités. Le deuxième objectif que je voudrais mentionner est celui de la santé des océans et des mers. Les océans nous relient tous. Sans eau, il n'y a pas de vie. Par conséquent, la détérioration de nos océans doit sonner l'alarme pour nous tous. La Suède a eu le plaisir de co-organiser, avec les Fidji, la Conférence sur les océans qui a eu lieu en juin. La participation de multiples parties prenantes et tous les engagements pris

ont souligné le fait que la sauvegarde des océans exigera de tous les secteurs de la société qu'ils jouent leur rôle et qu'ils soient prêts en assumant la responsabilité.

Les océans sont également affectés par notre climat et, en retour, affectent ledit climat. Nous voyons déjà l'impact dévastateur des phénomènes météorologiques extrêmes. Les changements climatiques augmenteront la fréquence et l'intensité de tels événements. Si rien n'est fait, les changements climatiques élimineront les acquis du développement et augmenteront l'instabilité et les conflits. À ceux qui doutent encore des preuves accablantes que les changements climatiques sont bien réels, je demande s'ils sont vraiment prêts à prendre un tel risque, surtout quand nous voyons que les nouvelles technologies donnent la possibilité de réduire simultanément les émissions et de faire croître les économies. La Suède le prouve déjà et a fixé comme objectif zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2045.

Tous les pays doivent unir leurs efforts pour réaliser les transformations décisives nécessaires pour

réduire les émissions et prévenir les effets les plus graves des changements climatiques. Avec à ce jour 160 États parties à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, l'engagement mondial reste fort.

Dans son allocution prononcée mardi, le Secrétaire général nous a dit qu'« Il nous faut donc agir comme une communauté internationale. Ce n'est qu'ensemble, en tant que nations unies, que nous pouvons tenir les promesses de la Charte et aider chacun à vivre dans la dignité ». Il a raison. L'expression « nous sommes tous dans le même bateau » n'a peut-être jamais été aussi juste. À mesure que notre monde devient plus intégré, les défis et les menaces auxquels nous sommes confrontés le sont également. Nous ne pouvons pas agir seuls; nous devons rester ensemble. Le multilatéralisme est la seule voie vers la paix et la prospérité.

La séance est levée à 15 h 5.